

N°29 - ÉTÉ 2018

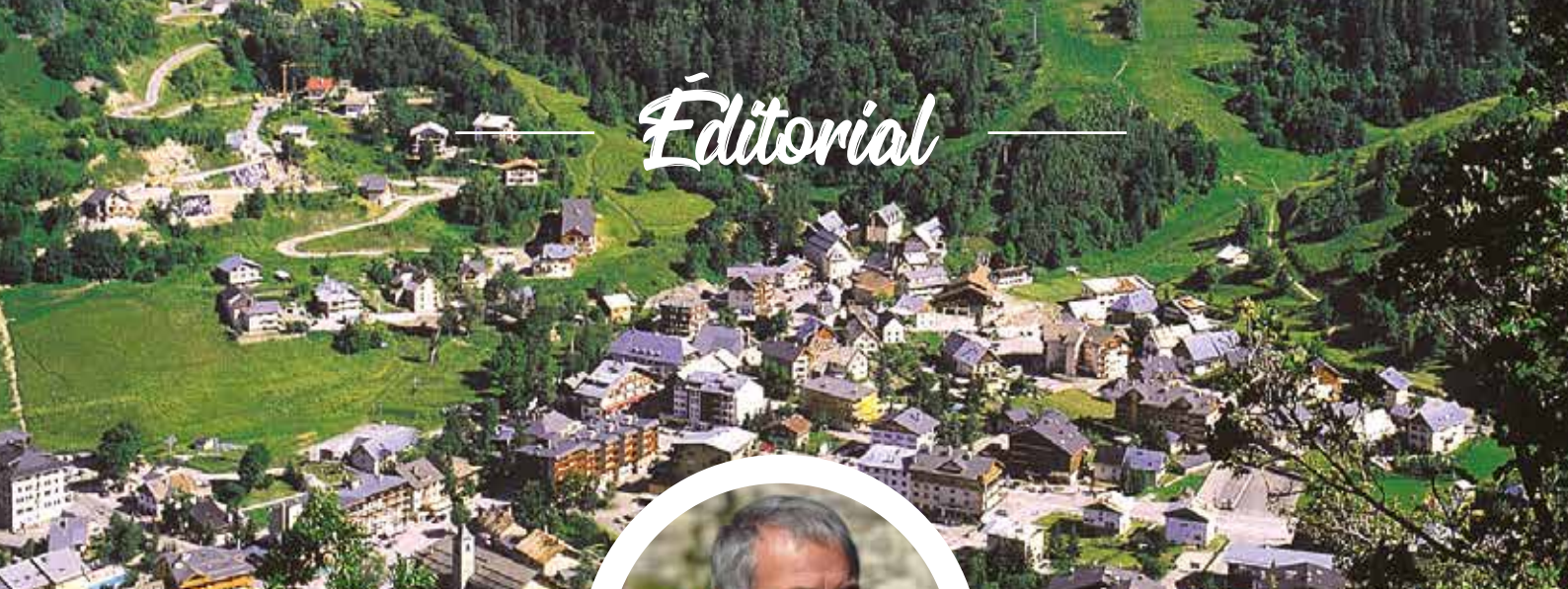
Le Colporteur

Le magazine municipal

Valloire
 GALIBIER
FRANCE



Editorial



Le 7 janvier 2018, vous avez renouvelé votre confiance dès le premier tour à l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire et je vous en remercie.

Le programme que nous vous avons présenté est le résultat d'une réflexion collective approfondie qui n'a qu'un seul objectif, le développement de notre commune au service de ses habitants et de celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre. C'est un contrat municipal. Nos engagements, qui reposent sur la notion d'intérêt général, seront tenus.

Notre capacité financière assainie mais pas encore complètement redressée, doit nous permettre de les réaliser.

Les actions et chantiers que nous engageons cette année, après quasiment quatre ans de « vaches maigres » et sans recours à l'emprunt au plan du budget principal communal, s'inscrivent dans cette cohérence.

Il me faut vous rappeler que Valloire constitue « un tout » et qu'à défaut d'actions immédiates de la maison mère qu'est la commune en raison d'une situation financière très dégradée à notre arrivée aux affaires (vous pourrez vous reporter au sujet sur les finances communales), nous avons pu compter sur nos « filiales » dont au premier chef notre société communale de remontées mécaniques, la Sem Valloire, qui depuis l'an dernier, a engagé un plan d'investissement ambitieux car durable.

Trop souvent, le chiffre d'affaires des remontées mécaniques offre un côté « miroir aux alouettes » alors que le seul indicateur de bonne santé, est la capacité d'autofinancement qui ne se rapporte pas directement au chiffre d'affaires mais à une gestion tout simplement saine. En résumé, ce qui reste quand tout est payé au niveau de l'exploitation au quotidien.

Et ce n'est simple nulle part car si la Région Auvergne Rhône Alpes aide financièrement toutes les stations, c'est que le besoin est général.

Ce « tout » se construit en premier lieu au quotidien dans nos comportements individuels et collectifs, par notre attention aux autres et notre solidarité.

Cette attention doit être redoublée car elle nous concerne dans notre vie d'habitant mais également dans notre rapport à nos touristes.

C'est par l'appropriation et la mise en œuvre de ces valeurs simples et ces attitudes positives que Valloire continuera d'affirmer son identité.

Alors que les dernières études montrent un regain pour la Montagne l'été, que le ski peut apparaître comme étant moins que par le passé, le moteur de la motivation des vacanciers d'hiver et que les moyens financiers de certaines stations manquent encore pour la diversification touristique, mettons en avant la Montagne A,B,C :

Accueil - Bien être - Carte postale

Trois vecteurs de qualité, à faible coût et à forte attractivité.

J'achèverai cet édito en citant Agnès Verdier-Molinié, directrice de la fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (iFRAP) : « La vénération sans limite de l'action publique, quelle que soit sa qualité et son coût, appartient au passé.

De nos jours, chacun se pose la question de savoir si l'argent public est bien utilisé et correctement géré.

L'opinion publique a cessé d'être dupe.

L'exigence de cohérence dans la gestion publique exemplaire, l'emporte sur tout le reste.

Elle rime plus que jamais, aux yeux des français, avec l'intérêt général ».

Ces mots résonnent comme une réalité flagrante au plan Valloirain.

Le maire,
Jean-Pierre Rougeaux

Conseil Municipal

Élection municipale du 7 janvier 2018

Jean-Pierre Rougeaux
Maire

Marie-Pierre Rambaud
Conseillère Municipale

Éric Giraud
Conseiller Municipal

Jean-Claude Rouget
1^{er} adjoint

Odile Magnin
Conseillère Municipale

Maud Gobert
Conseillère Municipale

Laurence Clément-Guy
2^e adjointe

Jean-Marie Martin
Conseiller Municipal

Jacques Prat
Conseiller Municipal

Dominique Retornaz
3^e adjoint

Béatrice Bailly
Conseillère Municipale

Patrick Le Guennec
Conseiller Municipal

Stéphanie Feutrier
4^e adjointe

Pascal Clappier
Conseiller Municipal

Corine Falcoz
Conseillère Municipale



Sommaire

Actualités	4
Conseils municipaux	5
Finances	8
Travaux	12
Affiniski	14
Déchetterie, déchets, tri	15
SEM Valloire	16
Valloire Réservations	17
Valloire Tourisme	18
UCPA	20

État Civil	21
École	22
Anciens combattants	24
Violettes d'Or	24
VNEA	25
Sois-Là Aussi	26
Valloire Solidarité Partage	26
Festival Valloire baroque	27
Le Pic Sonne	28
Judo Club	29
Ski Club	30
Snow Club	31
Foot Valloire	32
Valloire Tennis	32
Freestyle Galibier Thabor	33
Trail du Galibier	33
Val Patin	34
Valloire Autrefois	35

Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Marie Martin, Thierry Durand, Cédric Fogarolo, François Bongrand, Jean-Pierre Rougeaux, Isabelle Matraire, Stéphanie Feutrier, Martine Grange, Ambre Thomasset, Florence Laymond.

Remerciements aux associations pour leur participation.

Photo de couverture : P.Delannoy/OT Valloire

Mise en page : guimart graphisme d'altitude - Impression Extra Bleu Ciel

Déclaration annuelle de ruches

Du 1^{er} septembre au 31 décembre. La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

À noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

Transfert et devenir du centre médical

Afin de maintenir un service essentiel à la vie locale, le conseil municipal a engagé l'acquisition du centre médical situé en rez-de-chaussée de l'immeuble « le Plein Sud », une condition impérative pour favoriser l'accueil de nouveaux médecins dans un contexte de désert médical français. Cette acquisition sera finalisée fin 2018 et fait actuellement l'objet d'un portage par l'établissement public foncier local de la Savoie (EPFL 73).

Les étages de l'ancien hôtel « le Plein Sud » seront réaffectés à la promotion immobilière en vue de la vente d'appartements, favorisant ainsi la réhabilitation complète de cette friche touristique en plein cœur de village. C'est ainsi qu'au terme d'une mise en concurrence de trois professionnels du secteur sur la base d'un cahier des charges préalable, le conseil municipal réuni le 15 mars 2018 a décidé, à l'unanimité, de retenir l'offre formulée par l'entreprise Gaetan Mancuso Promotion d'un montant de 2.700.000 euros relative à l'achat de l'ensemble des lots de copropriété de l'immeuble « le Plein Sud » à l'exception de ceux correspondant au centre médical.

La commune a programmé des travaux de réagencement et d'embellissement du centre médical à partir du mois de septembre 2018, pour un coût prévisionnel hors taxes de 240.000 euros.

Pendant la phase de travaux qui se déroulera du 1^{er} septembre au 30 novembre 2018, les médecins recevront les patients à la salle Gabriel Julliard, entrée à l'arrière du centre de secours.

Le kinésithérapeute, pour sa part, exercera sur le site du camping municipal, dans le local qui jouxte le bâtiment où est réalisé l'accueil du camping. Un point plus détaillé sur ce dossier sera présenté lors d'un prochain numéro.

Valloire, station classée de tourisme

Notre commune a obtenu son classement en station classée de tourisme par décret du 14 décembre 2017 pour une durée de douze ans. Il s'agit d'une reconnaissance du travail mis en œuvre dans notre superbe commune qui lui permet de rejoindre les pôles d'excellences touristiques de notre pays.

Cette dénomination intervient à la suite du classement de notre office de tourisme en première catégorie, les deux classements allant de pair. Valloire avait obtenu un classement en station de tourisme en 1957 et un classement en station de sports d'hiver et d'alpinisme en 1969.

La loi du 14 avril 2006 a abrogé ces deux anciennes catégories de classement comme quatre autres en les regroupant en une seule, la station classée de tourisme, définie par des critères sélectifs et exigeants qui concernent la diversité des modes d'hébergement, la qualité de l'animation, les facilités de transport et d'accès ainsi que la qualité environnementale. Ce sont autant de facteurs d'attractivité fortement incitatifs pour conquérir de nouvelles clientèles.

Prévention des risques majeurs

Dans le domaine de la sécurité civile, des événements marquants nous rappellent à intervalles réguliers que les situations susceptibles de perturber le fonctionnement quotidien de nos organisations sont nombreuses : explosion de l'usine AZF à Toulouse en 2001, incendies d'usine de Tours en 1988 entraînant la coupure d'alimentation en eau potable de la ville mais également les phénomènes climatiques extrêmes tels que la tempête de 1999.

Au plan valloirain, tout un chacun a en mémoire les crues de la Valloirette et de différents torrents de 2006, 2008 et 2010.

Comme plus récemment, les fortes chutes de neige de 2005 ou celles du dernier hiver et la tempête Éléonor du 4 janvier 2018 avec son double phénomène inondations - avalanches ayant entraîné des coupures de voies au plan communal en pleine saison touristique hivernale.

Depuis la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, un nombre croissant de Maires se voient imposer de réaliser un plan communal de sauvegarde (PCS), avec pour objectif d'assurer la protection des personnes et des biens en cas d'événement de sécurité civile.

10 000 communes sont concernées dont Valloire qui dispose de son propre PCS depuis 2010.

En matière de prévention des risques majeurs, associer la population est plus que jamais nécessaire. En effet, un dispositif de gestion des événements de sécurité civile susceptibles d'intervenir a toutes les chances d'échouer si les citoyens ne connaissent pas les risques auxquels ils sont confrontés, s'ils ne connaissent pas les consignes de sécurité à respecter et s'ils ne sont pas en mesure, par manque d'information, de bien prendre en compte le signal d'alerte diffusé par le Maire ou toute autre autorité compétente. À cet effet, après le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) diffusé à l'époque de la mise en œuvre du PCS et disponible à l'accueil de la mairie, la Commune se dote d'un nouvel outil à travers une application dénommée « Illiwap ».

Cette application vous permettra de recevoir en temps réel et personnalisé des informations importantes de la vie locale dont au premier chef, celles relatives à la prévention des risques majeurs.

Information sur cette application à l'accueil de la mairie et d'ores et déjà en dos de couverture du Colporteur de l'été 2018 où le mode d'adhésion à ce dispositif est présenté.

Remise de dictionnaires



L'équipe municipale a décidé de mettre en place une cérémonie marquant le passage en classe de sixième des enfants de CM2 en offrant à chaque élève un dictionnaire.

Le passage en sixième

est une étape importante. En entrant au collège, il faut apprendre à se prendre en charge, à gérer son emploi du temps, en un mot, il faut grandir un peu ... Il s'agit de récompenser également les élèves de leur bon travail accompli à l'école de Valloire pour la dernière fois. Considéré comme un des plus beaux livres de la langue française, le dictionnaire sera un outil et compagnon utile et fidèle pour les années à venir de ces élèves. Cette cérémonie s'est achevée par un goûter réunissant les élèves, leurs parents, l'équipe enseignante placée sous la direction de Caroline Bouvard ainsi que Stéphanie Feutrier, Adjointe déléguée aux affaires scolaires et Monsieur le Maire.

Conseils municipaux

EXTRAIT DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2017

- Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017

SÉANCE DU 10 JUILLET 2017

Affaires générales

- Convention de gardiennage de l'église de Valloire pour l'été 2017 commune de Valloire / Fondation pour l'Action Culturelle en Montagne (FACIM)

- Convention de mise à disposition du fort du Télégraphe à l'Association Toute la Magie

- Engagement de la commune de Valloire dans la démarche Cimes Durables

Affaires financières

- Financement 2017 de l'Office du Tourisme de Valloire

- Budget principal – décision modificative n° 2

- Budget eau et assainissement – décision modificative n° 1

- Financement du système de radiographie du centre médical de Valloire – adhésion de la commune de Valloire à l'association médicale Sainte Thècle-Galibier

Affaires foncières

- Affaire du talus du Serroz : protocole d'accord transactionnel commune de Valloire/consorts Girard

- Passage d'un réseau de fibre optique par EDF sur parcelle communale : convention de services EDF/Commune de Valloire

- Dévoiement du réseau d'eaux usées pour le projet d'extension UCPA : convention pour autorisation de passage de canalisations en terrain prive afférente

SÉANCE DU 3 AOÛT 2017

Affaires générales

- Délégation de Service Public pour la gestion du bar-restaurant d'altitude de Thymel – choix du délégataire

- Délégation de Service Public du domaine skiable des remontées mécaniques et des équipements touristiques – homologation des tarifs de la SEM Valloire pour l'été 2017

- Coupes de bois à asseoir en forêt communale en 2018

- Demande d'aide au conseil départemental de la Savoie pour la valorisation du bois énergie en circuit court dans le cadre de chantier d'exploitation forestière

- Modification des horaires de la garderie périscolaire exercée par la Communauté de communes Maurienne-Galibier (CCMG)

- Convention de coopération et de délégation transitoire dans le cadre du transfert de la compétence juridique zone d'activités économiques (ZAE) à la CCMG

- Fort du Télégraphe – convention de tournage du film « la montagne aux mille regards » avec l'association Cimes vision production

Affaires financières

- Subvention à l'association Paille et Foin pour l'année 2017

Affaires foncières

- Création de la piste des Verneys – construction d'un tapis roulant à l'espace débutant de Thymel – autorisation de défrichement / mise à disposition de parcelles communales

Marchés publics

- Règlement intérieur de la commission d'appel d'offres

- Marché à procédure adaptée pour l'acquisition d'une balayeuses aspiratrice compacte – attribution et autorisation de signature du marché

Personnel communal

- Tableau des effectifs - suppression d'un poste d'attaché et d'un poste d'agent de maîtrise - création d'un poste d'attaché principal et d'un poste d'agent de maîtrise principal – mise à jour des cadres d'emplois des adjoints techniques et adjoints administratifs

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2017

Affaires générales

- Rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes (2009-2014) – présentation des actions mises en œuvre

- Convention avec Orange relative à l'aménagement des équipements de communications électroniques rue de Tigny

- Convention avec Orange relative à l'aménagement du réseau de télécommunications route des Villards

- Mode de gouvernance au sein de la SEM SOREA

Marchés publics

- Travaux de réfection des réseaux de la route des Villards

- Acquisition d'un véhicule de déneigement 4x4 avec lame souple et reprise d'un ancien véhicule unimog

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2017

Affaires générales

- Altisurface de Bonnenuit - convention de gestion aéro-club de Valloire/Valloire ULM/commune de Valloire

- Désignation d'un représentant communal à l'association médicale Sainte Thècle Galibier

- Site TDF de Poingt-ravier - bail afférent

- Compléments de coupes de bois à asseoir en forêt communale en 2018

- Convention relative à la fourniture de carburant pour le centre d'incendie et de secours de Valloire

- Instauration d'un service communal de garderie périscolaire pour la saison d'hiver 2017/2018

- Vœu relatif au soutien des éleveurs sur la question de la prédation en zone de montagne

- Désertification médicale – vœu relatif à la refonte du découpage des zones fragiles et de vigilance en Auvergne-Rhône-Alpes

Affaires financières

- Financement 2017 de l'Office du Tourisme de Valloire

- Subventions à la coopérative scolaire pour la réalisation des activités de ski et de patin

- Budget principal – décision modificative n° 3

- Budget eau et assainissement – décision modificative n° 2

- Budget principal – fixation des durées d'amortissement des biens

- Budget des équipements touristiques – fixation des durées d'amortissement des biens

- Travaux de réhabilitation de l'église – demandes de subventions

Affaires foncières

- Transaction foncière ministère des armées – commune de Valloire

- Transaction foncière Madame Chaumaz Ginette – commune de Valloire

- Transaction foncière copropriété les soldanelles – Madame Gisele BLANC/commune de Valloire

- Acquisition de biens dans le cadre de la maîtrise foncière de l'opération « le Plein Sud » - portage foncier par l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie

Commande publique

- Marché à procédure adaptée pour l'assurance des risques statutaires – autorisation de signature du marché

- Marché à procédure adaptée pour l'acquisition d'un engin porteur de déneigement - autorisation de signature du marché

Personnel communal

- Autorisation de recruter des agents contractuels de remplacement
- Modification du tableau des effectifs – suppression d'un poste de secrétaire d'accueil et d'animation et création d'un poste d'adjoint administratif territorial

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2017

Affaires générales

- Convention d'occupation du domaine public au profit de l'Ecole de Ski Internationale (ESI)
- Tarifs des secours sur pistes de la SEM Valloire – du service départemental et d'incendie de la Savoie et des secours hélicoptérés pour la saison 2017/2018
- Convention avec le SAF (Secours Aérien Français) relative aux secours hélicoptérés pour la saison 2017/2018
- Convention avec la SEM Valloire relative à l'organisation des secours sur pistes pour la saison 2017/2018
- Travaux relatifs au cheminement piétonnier nord convention orange/commune de Valloire
- Enquête de recensement de la population en 2018 fixation du mode de rémunération du coordinateur communal d'enquête et des agents recenseurs
- Délégation de Service Public du domaine skiable – des remontées mécaniques et des équipements touristiques – homologation des tarifs saison d'hiver 2017/2018 de la SEM Valloire
- Élection municipale partielle intégrale de la commune de Valloire : détermination du nombre et de la répartition des sièges de conseillers communautaires au sein de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier

Affaires financières

- Concours international de sculptures sur neige et sur glace 2018 convention avec l'association internationale de concours de sculptures géantes de paille et foin
- Budget principal – décision modificative n° 4
- Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Jean-Baptiste GRANGE pour la saison 2017/2018

Affaires foncières

- Transaction foncière SCI BLG – commune de Valloire
- Vente sous conditions suspensives du site de l'ancien hôtel de la Sétaz à la société FRANALEX (LVH vacances)

Commande publique

- Marché de déneigement : autorisation de signature du marché
- Marché négocié pour le service de transport de personnes par navettes touristiques : avenant n° 1 sur chacun des lots

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2017

Affaires générales

- Tarifs des transports sanitaires par ambulances consécutifs aux secours sur pistes pour la saison 2017-2018
- Délégation de Service Public du domaine skiable, des remontées mécaniques et des équipements touristiques : approbation du compte-rendu annuel au concédant 2015-2016 de la SEM Valloire
- Ligne électrique 150kv « Longefan-Col du Lautaret » : convention ONF-RTE-commune de Valloire portant reconnaissance de servitude légale et d'utilité publique dans la forêt communale de Valloire

Affaires financières

- Budget principal et budget eau et assainissement – admissions en non-valeur
- Acompte sur subvention avant le vote du budget primitif 2018 à l'Association d'Education Populaire de Valloire
- Budget des équipements touristiques : décision modificative n° 1

Commande publique

- Marché à procédure adaptée de services pour la mise en place d'un projet d'adressage communal
- Marché à procédure adaptée de travaux pour la réfection des réseaux de la route des villards – avenant n°1 – autorisation de signature

Personnel communal

- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

SÉANCE DU 14 JANVIER 2018

- Installation du conseil municipal
- Élection du maire
- Détermination du nombre de postes d'adjoints
- Election des adjoints au Maire
- Désignation des représentants communaux au Conseil d'Administration de la SOREA

SÉANCE DU 22 JANVIER 2018

- Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales
- Fixation des indemnités de fonctions du Maire et des adjoints
- Commissions municipales : principe de permanence – définition de leur objet – composition
- Commission permanente d'appel d'offres : désignation des trois membres titulaires et de leurs trois suppléants
- Commission communale des impôts directs : liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission

- Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale : fixation du nombre de membres – élection des membres du conseil municipal
- Représentation du conseil municipal au comité de direction de Valloire-tourisme
- Représentation du conseil municipal au conseil d'administration de la SEM Valloire
- Représentation du conseil municipal au Syndicat du Pays de Maurienne
- Représentation du conseil municipal au conseil d'administration de l'EPFL 73
- Représentation du conseil municipal au conseil d'administration de l'association Valloire Réserve
- Représentation du conseil municipal au conseil d'administration de la régie d'électricité de Valloire
- Représentation du conseil municipal au conseil d'administration de l'Association d'Education Populaire de Valloire (AEP)
- Représentation du conseil municipal au conseil d'administration de l'Association des Propriétaires touchés par le Passage des Pistes de Ski (APPPS)
- Représentation du conseil municipal au Comité National d'Action Sociale

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2018

- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Valloire - débat sur les orientations prises dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2018

Affaires générales

- Convention de mise à disposition de locaux pour les centres de loisirs de la Communauté de communes Maurienne-Galibier et de prestations de services pour l'accueil périscolaire à Valloire
- Homologation des tarifs du bar restaurant d'altitude de Thymel pour la saison d'hiver 2017/2018
- Actualisation des études relatives à la jonction des domaines skiables de Valloire, Valmeinier et de Val Frejus via Orelle (projet croix du sud) clef de répartition financière afférente
- Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur

Affaires financières

- Financement de l'école primaire de Valloire - détermination du crédit élève 2018
- Autorisation donnée au maire pour engager – liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017
- Rémunération par la SEM Valloire de son président directeur général
- Modalités de prise en charge des frais de déplacement et de mission des élus

Commande publique

- Règlement intérieur de la commission d'appel d'offres
- Aménagement d'un cheminement piétonnier sécurisé nord route départementale 902 vers le col du Télégraphe autorisation de signature du marché

Personnel communal

- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Convention d'adhésion aux services intérim remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie
- Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Savoie

SÉANCE DU 15 MARS 2018

Affaires générales

- Collège Paul Mougin de Saint-Michel-de-Maurienne - adoption d'un vœu

Affaires foncières

- Travaux d'aménagement de la route des Clots – volet foncier
- Appel à projets immeuble « le Plein Sud » : choix du lauréat

Affaires financières

- Budget principal : compte de gestion 2017
- Budget principal : compte administratif 2017
- Budget équipements touristiques : compte de gestion 2017
- Budget équipements touristiques : compte administratif 2017
- Budget eau-assainissement : compte de gestion 2017
- Budget eau-assainissement : compte administratif 2017
- Budget parc de stationnement : compte de gestion 2017
- Budget parc de stationnement : compte administratif 2017
- Budget microcentrales : compte de gestion 2017
- Budget microcentrales : compte administratif 2017

SÉANCE DU 12 AVRIL 2018

Affaires générales

- Défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup - adoption d'un vœu

Commande publique

- Marché de déneigement - avenant n° 1

Affaires financières

- Budget principal : affectation des résultats 2017
- Budget équipements touristiques : affectation des résultats 2017

- Budget eau assainissement : affectation des résultats 2017
- Budget du parc de stationnement : affectation des résultats 2017
- Budget des microcentrales : affectation des résultats 2017
- Vote des taux d'imposition 2018
- Subventions aux associations 2018
- Budget principal : approbation du budget primitif 2018
- Budget équipements touristiques : approbation du budget primitif 2018
- Budget eau assainissement : approbation du budget primitif 2018
- Budget parc de stationnement : approbation du budget primitif 2018
- Budget microcentrales : approbation du budget primitif 2018

SÉANCE DU 24 MAI 2018

Affaires générales

- Financement 2018 de l'Office de Tourisme de Valloire - approbation du budget primitif 2018 de Valloire Tourisme
- Homologation des tarifs de la SEM Valloire pour l'hiver 2018-2019
- Arrivée de la seconde étape du tour Savoie Mont-Blanc - contrat de partenariat afférent
- Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire : convention afférente avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie

Affaires foncières

- Domaine skiable des Karellis : travaux sur la partie basse de la piste du lac autorisation de défrichement afférente
- Transaction foncière M^{me} Toly Anne-Marie – commune de Valloire

Commande publique

- Travaux d'aménagement de la route des Clots autorisation de lancement de la procédure et de signature
- Travaux d'aménagement du centre médical de Valloire autorisation de lancement de la procédure et de signature
- Fourniture et mise en place d'un écran led outdoor - autorisation de signature du marché

SÉANCE DU 25 JUIN 2018

Affaires générales

- Information du conseil municipal sur la situation contractuelle du directeur de Valloire Tourisme
- Convention d'objectifs 2018 commune de Valloire – Valloire Tourisme
- Gardiennage de l'église de Valloire pour l'été 2018 convention commune de Valloire / fondation pour l'action culturelle en montagne (FACIM)

- Entrée en vigueur du Règlement Général européen sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) - mise en conformité de la commune vis-à-vis du RGPD

Affaires financières

- Travaux d'aménagement du centre médical de Valloire demande de subvention à la région Auvergne – Rhône – Alpes
- Tarifs de l'eau et de l'assainissement
- Tarifs de location des salles communales
- Tarifs de mise à disposition du personnel et des engins communaux
- Tarifs du parc souterrain de l'église
- Tarif forfaitaire pour dépollution des véhicules automobiles destinés à la destruction

Affaires foncières :

- Transaction foncière commune de Valloire – indivision Ollier
- Transaction foncière commune de Valloire – Madame Pierre Rambaud
- Transaction foncière commune de Valloire – Monsieur et Madame Philippe Rambaud
- Transaction foncière commune de Valloire – commune de Valmeinier
- Convention d'occupation du domaine public au profit de l'Ecole de Ski Internationale
- Convention d'occupation du domaine public au profit de Monsieur Pierre-Louis Rousset

Commande publique :

- Marché à procédure adaptée pour les travaux de création d'un réseau séparatif et reprises diverses sur réseaux d'eau, Telecom, et éclairage public sur la rue des villards : avenant n° 2

Personnel communal :

- Instauration des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

Finances communales

SI L'ASSAINISSEMENT EST ATTEINT, LE RÉTABLISSEMENT EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Parler d'assainissement des finances, c'est tout simplement mettre en relief, la fin d'une pratique à savoir celle qui consistait à déconnecter chaque fin d'année, des factures qui pourtant devaient être rattachées à un exercice budgétaire donné, pour les reporter sur l'exercice suivant en raison d'un manque de trésorerie (un report de factures pour un montant de l'ordre de deux millions d'euros).

Une donnée financière résume à elle seule ce constat, il s'agit du fonds de roulement (FDR) qui, comme expliqué dans un précédent numéro du Colporteur (celui de la fin 2014), présente l'avantage plus que jamais en comptabilité publique d'avoir un double sens :

— d'une part budgétaire, correspondant ainsi au solde cumulé des excédents et déficits au 1er janvier d'un exercice donné.

— d'autre part, une connotation trésorerie précisément.

Ainsi que vous aviez pu le découvrir dans nos précédentes éditions, jusqu'à très peu de temps encore, notre FDR était systématiquement négatif traduisant ainsi, une forte détérioration de la trésorerie communale et au final de la solvabilité de la collectivité :

Fonds de roulement 2013 à 2017 (au 31 décembre)

2013	2014	2015	2016	2017
- 1 542 046 € (F)	- 2 057 874 € (F)	- 322 447 € (F)	+ 1 991 078 € (F)	+ 1 982 911 € (F)
- 3 542 046 € (R)	- 4 057 874 € (R)			

(F) : FDR facial : correspond au solde des écritures officielles effectivement passées au 31 décembre de l'année par rapport à la trésorerie disponible, après suppression des engagements de factures qui devaient pourtant être pris en charge au titre de l'exercice budgétaire auquel ils se rattachaient.

(R) : FDR réel : correspond au solde des écritures au 31 décembre de l'année qui aurait dû être connu officiellement si le montant des engagements de factures constaté en fin d'exercice non pris en charge par défaut de trésorerie n'avait pas été supprimé pour être reporté sur l'exercice budgétaire suivant.

Face à un FDR négatif, la pratique consistant à reporter des factures d'un exercice donné sur l'exercice suivant risquait de plonger la collectivité dans une situation de non-retour qui aurait dû déboucher sur la mise sous tutelle de Valloire : à ce titre, encore un grand merci à l'autorité préfectorale qui a su faire confiance à l'équipe municipale et lui laisser le temps du redressement financier de notre Commune.

Compte tenu du niveau du FDR au 1er janvier 2014, le report des factures sera au final, utilisé une dernière fois fin 2014 : il n'était pas permis en effet de juguler en un exercice, un tel niveau de FDR négatif.

Depuis 2015, le report de factures n'a plus cours et participe de cet assainissement des finances communales.

À tel point que parallèlement, les lignes de trésorerie qui étaient activées pour pallier à ces importantes ruptures de trésorerie ne sont plus utilisées et si elles devaient l'être à nouveau, elles le seraient pour leur raison d'être première, à savoir compenser l'absence momentanée de trésorerie en raison du décalage dans l'encaissement de recettes certaines et non plus pour servir de variable d'ajustement budgétaire.

La remarque n'est pas neutre car cet assainissement des finances communales permet à la collectivité désormais de dépenser « utile » dans nombre de domaines de l'action publique locale au lieu d'honorer ces intérêts financiers qui venaient s'ajouter aux intérêts financiers de la propre dette communale :

Intérêts des lignes de trésorerie

2013	2014	2015	2016	2017
29 079 €	43 245 €	35 432 €	9 080 €	627 €

Le montant des lignes de trésorerie souscrites a également diminué : de 1 200 000 € jusqu'à fin 2015, il est passé à 900 000 € depuis 2016 et enfin à 600 000 € depuis 2018.

Cet assainissement des finances communales a pu avoir lieu à raison d'un vrai pilotage budgétaire mis en place ; sans pilotage, toute activité humaine déraile à un moment donné et c'était la situation de notre collectivité.

À de rares exceptions et parce qu'il n'est pas permis de juguler en si peu de temps un fort passif tant au plan budgétaire qu'en termes d'arriérés de dossiers très compliqués à régler, « plus rien ne traîne dans les tiroirs ». C'est ce qu'exprime d'une certaine manière le niveau du FDR communal même si un FDR négatif est tout à fait envisageable mais encore une fois dans les limites fixées par la réglementation et grâce au pilotage précédemment évoqué.

Autre point notable, notre commune est sortie du réseau d'alerte du trésor public !

Certes, rien n'est jamais gagné, trois années auront été nécessaires pour mener à bien cet assainissement financier ; de surcroît, il ne faut pas occulter parallèlement, le phénomène initié par l'Etat qui tend à assécher financièrement les communes pour mieux les contraindre à intégrer à marche forcée les ensembles intercommunaux avec à la clef, des transferts de compétences juridiques inconséquents car inadaptés à nos territoires de montagne.

Le constat de l'assainissement des finances posé, il faut bien avoir présent à l'esprit que leur rétablissement reste plus que jamais d'actualité.

La raison en est simple, malgré les réformes engagées au plan communal pour contenir et réduire nos charges d'exploitation compte tenu parallèlement du désengagement financier de l'État, l'endettement de la commune continue de peser sur les grands équilibres budgétaires, notamment sur notre capacité à dégager l'autofinancement suffisant pour engager les investissements dont notre village station a tant besoin et qui peut légitimement, de temps à autre, susciter les frustrations de nos concitoyens dans leur vie au quotidien.

Oui, parallèlement aux investissements structurants dont doit être dotée notre destination touristique, il ne faut pas perdre de vue la vie à l'année dans notre commune qui suppose la satisfaction de besoins essentiels. C'est la raison d'être du dossier de la pérennisation du centre médical dont vos élus se sont emparés.

Des services à la population insatisfaits dans nombre de domaines subsistent depuis fort longtemps à Valloire, notamment dans celui de la petite enfance.

Adossée au redressement des finances communales, une vraie réflexion sur ces diverses problématiques sociétales doit nous permettre de livrer nos conclusions dans les prochains mois, une telle réflexion étant impossible à initier jusqu'à présent en raison du niveau très dégradé des comptes communaux.

Dire qu'une commune doit être endettée, oui, mais dans les limites du soutenable car sinon, on se fait plaisir un instant mais on condamne l'avenir de tout un chacun pour de très longues années.

C'est précisément la situation de Valloire ; à niveau de commune-support de station équivalente, nous remboursons annuellement un million d'euros de dette de trop et ce quel que soit l'intérêt reconnu de la politique d'investissement conduite dans le passé et qui a conduit à cette dégradation des comptes communaux.

Il ne s'agit que d'un constat, oui la dette peut financer des investissements mais pas au point d'annihiler par la suite, tout développement au risque « d'emmener tout le monde dans le mur ». Il ne s'agit en effet que d'un constat mais il faut qu'il soit partagé par l'ensemble des décideurs publics avant d'envisager ensemble, l'avenir de Valloire.

C'est ainsi que depuis l'année 2014, aucun emprunt sur le budget principal communal n'a été souscrit, ce qui n'empêche pas la Commune d'investir à nouveau depuis l'an dernier.

Vous retrouverez de manière indirecte, l'actualité de nos finances communales dans les divers sujets de ce numéro.

Pour conclure, le redressement n'est pas achevé mais il est engagé et c'est parce que l'assainissement est finalisé que l'illustration du redressement, toujours d'actualité, peut être présentée en quelques lignes.

Préalablement, il faut avoir présent à l'esprit qu'à défaut d'avoir été ces trois dernières années en capacité financière d'engager son propre plan d'action, la Commune s'est attachée à être un facilitateur pour tout un chacun à l'instar des investisseurs qui s'intéressent à notre destination touristique.

C'est précisément l'exemple du « dossier UCPA » que vous retrouverez dans ce magazine et auquel nous consacrerons un développement plus important dans une prochaine parution.

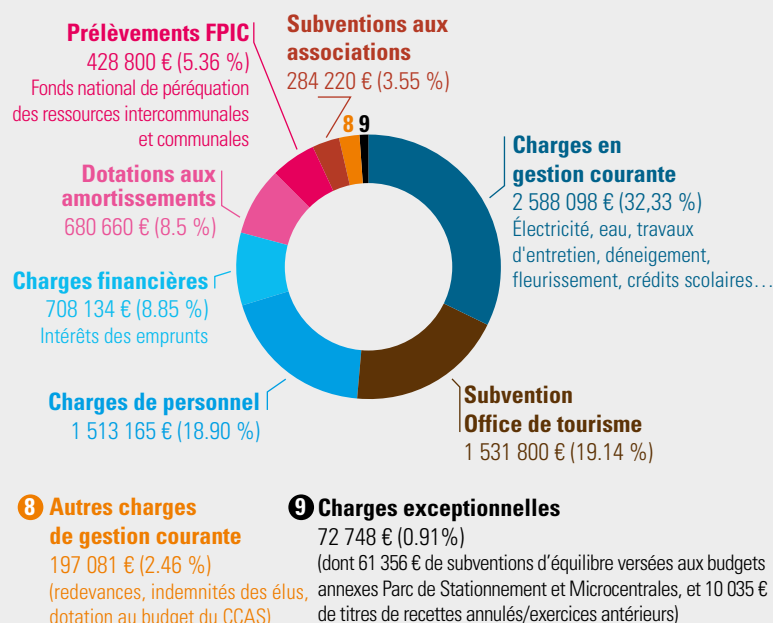
Le redressement se traduit, depuis l'année dernière, par un certain nombre de réalisations qui vous est présenté dans notre résultat financier 2017 à travers ce que vous connaissez désormais sous l'appellation de compte administratif (bilan).

Il se traduit enfin par les réalisations projetées dès cette année et qui ont été votées à l'unanimité par vos élus lors de l'adoption du budget 2018 de la collectivité.

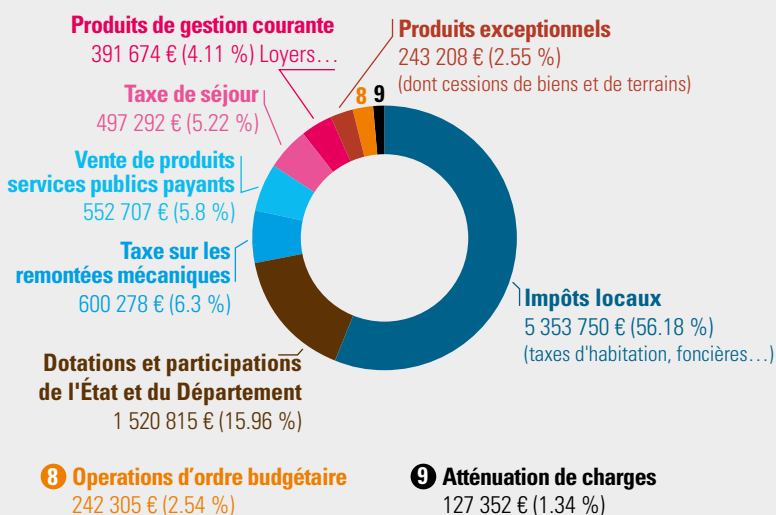
COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 8 004 706 €

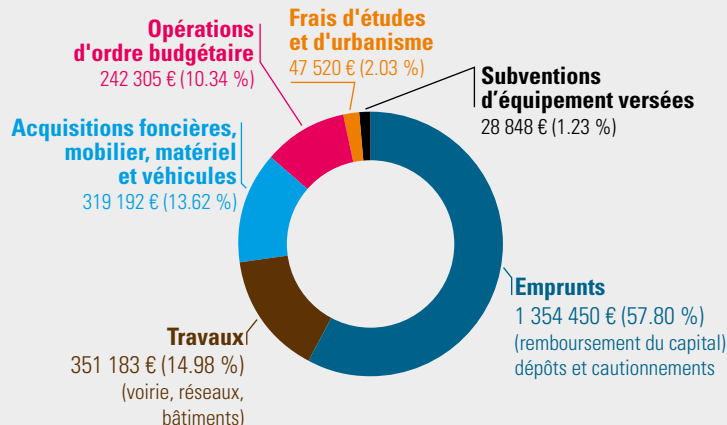


RECETTES 9 529 381 €

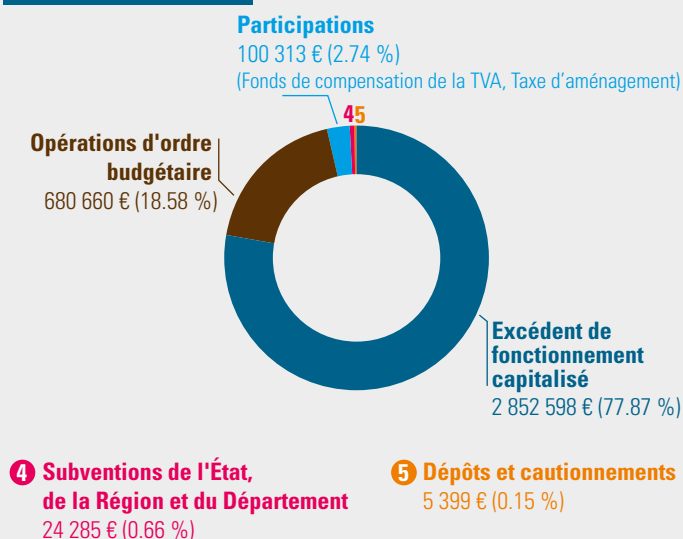


SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES 2 343 498 €



RECETTES 3 663 255 €



Résultats de l'exercice 2017

	Résultats de l'exercice 2017	Reports antérieurs	Résultats de clôture 2017
Fonctionnement	1 524 674.72 €	1 848 692.81 €	3 373 367.53 €
Investissement	1 319 756.99 €	-2 710 213.46 €	-1 390 456.47 €
Résultat d'exécution 2017 (ou cumulé)			1 982 911.06 €

Principales acquisitions, frais d'études et travaux réalisés en 2017

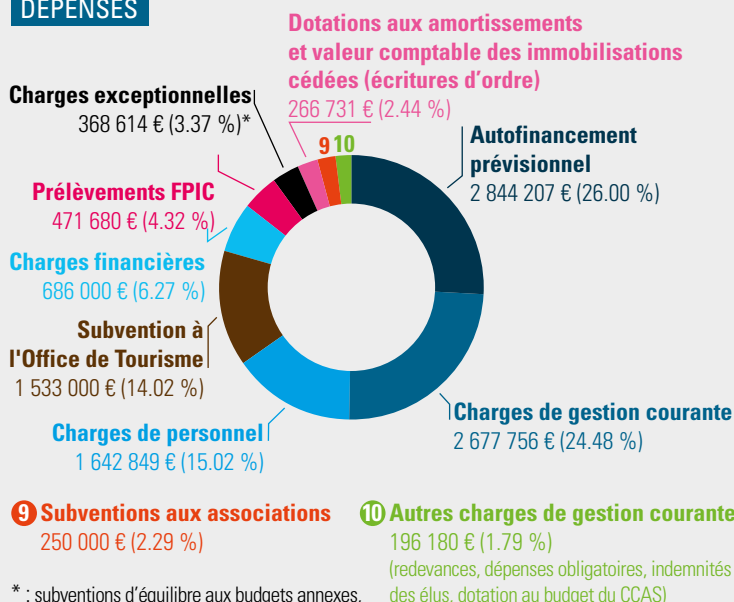
- Acquisition de nouveaux véhicules et engins : camion bi-benne, petit utilitaire, nouvel engin de déneigement avec lame souple et engin porteur de déneigement (285 000 €) ;
- acquisition de matériels et outillages : illuminations, décors de Noël, tentes, chapiteaux, photocopieur école, projecteurs, pompe à eau... etc (35 000 €) ;
- acquisition d'un nouvel enrouleur et bâche pour la piscine (19 000 €) ;
- frais d'études pour nouveau PLU (47 000 €) ;

- frais d'études pour la réalisation du cheminement piétonnier Nord (22 000 €) ;
- enfouissement réseau BTA aux Clots (48 000 €) ;
- aménagements divers de voirie : installation de containers semi-enterrés aux Chouillères, au Pontet, à l'Archaz et à la patinoire, marquages au sol, installation d'une barrière au parking Brive, enrochement au pont du Pontet, piste accès chemin de Pierre Pomme, aménagement du parking du télégraphe, création de drains et d'une plateforme au Col du télégraphe, enfouissement des lignes téléphoniques aux Chouillères, sécurisation du talus du Serroz (105 000 €) ;
- entretien de voiries diverses (reprises d'enrobés) 170 000 € ;
- installation de bornes de rechargement pour véhicules électriques au parking de la Brive (12 000 €) ;
- installation de toilettes sèches Col du Galibier (38 000 €) ;
- reprise des murs d'enceinte du cimetière (68 000 €) ;
- reprise de la toiture de l'asinerie (15 000 €) ;
- divers travaux à l'AEP (20 000 €).

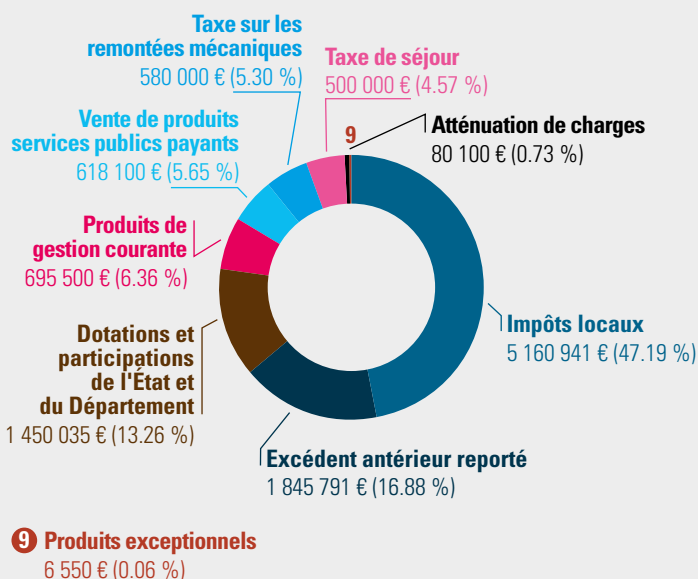
BUDGET PRIMITIF 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT s'équilibre à 10 937 017 €

DÉPENSES

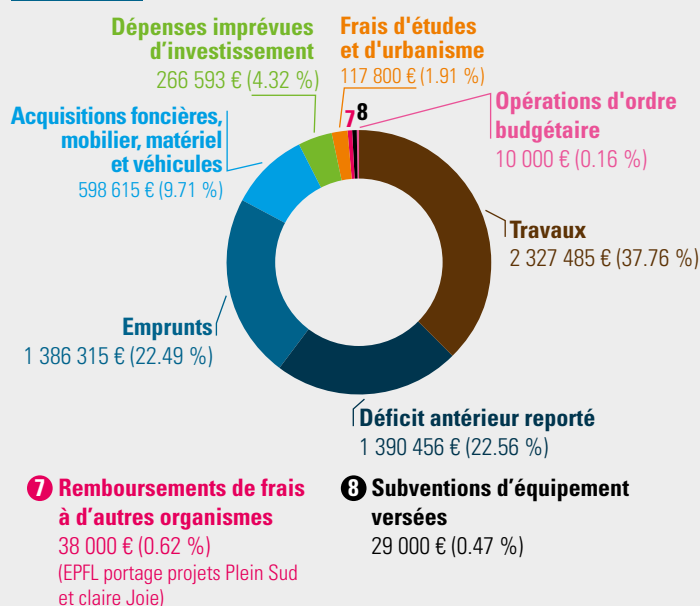


RECETTES

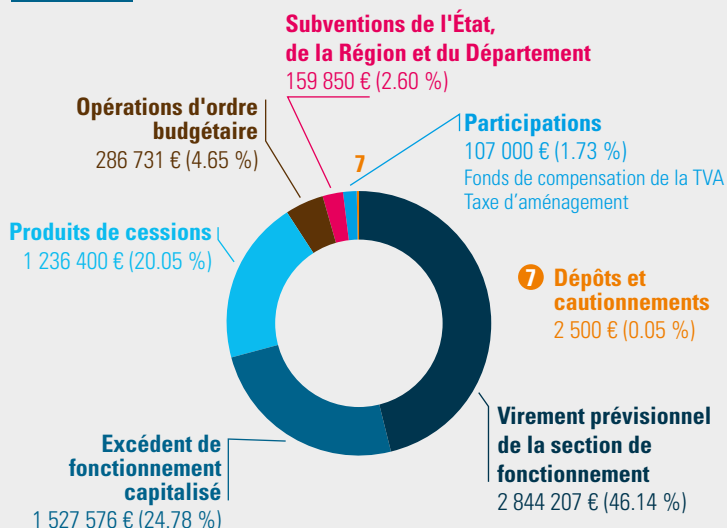


SECTION D'INVESTISSEMENT s'équilibre à 6 164 264 €

DÉPENSES



RECETTES



Principales acquisitions, frais d'études et travaux prévus en 2018

Travaux et études sur voiries et réseaux

- Cheminement piétonnier Nord (Rond-point du Chamois vers télégraphe le long de la RD) : 590 200 € ;
- containers semi-enterrés: démolition abri poubelles de Tigny 3200 €, démolition abri poubelles de Claire-joie 3 200 €, pose de 12 containers semi enterré 48 000 € ;
- route des Clots : 388 700 € ;
- enfouissement lignes téléphoniques aux Chouillères : achèvement des travaux commencés en 2017 : 10 000 € ;
- installation d'un garde-corps chemin de la Grand-Vy : 15 000 € ;
- divers éclairages publics 30 000 € ;
- reprise du garde-corps en Rive gauche de la Valloirette vers camping 2 500 € ;
- création d'un Bike Park aux plans : 120 000 € ;
- col du télégraphe : achèvement des travaux de modelage des plates-formes : 5 000 €, achèvement de l'étude par l'université Savoie Mont Blanc : 3 000 € ;
- étude pour l'adressage communal : 8 300 € et fabrication des plaques pour l'adressage communal : 20 000 € ;
- travaux en forêt communale : 17 600 €.

Travaux et études sur bâtiments

- Bâtiment de l'AEP : Extension de la scène du cinéma AEP étude architecte : 10 000 € ;
- fort du télégraphe : 212 300 € ;
- concours de maîtrise d'œuvre sur la base de loisirs et toiture de la patinoire 119 000 € ;
- travaux de mise en conformité par rapport aux normes d'accessibilité pour les personnes habilitées réduite sur divers bâtiments communaux : 177 000 € ;
- réfection divers bâtiments communaux : 20 000 € ;
- changement portail de l'école - système électrique d'ouverture à distance : 8 700 € ;
- couverture pour la patinoire : 60 000 € ;
- toiture de l'église : 6300 € ;
- soubassement enduit de l'entrée de l'église : 8 000 € ;
- réfection de la porte principale de l'église : 5 000 € ;
- réfection Électricité du bâtiment de l'office de tourisme : 50 000 € ;
- diagnostics immobiliers / restaurants de Thymel et de Château Ripaille : 3 500 € ;
- installation d'un écran géant place de la mairie : 80 000 €.

Équipement des services

- Remplacement du fourgon de l'animation : 16 500 € ;
- remplacement du Peugeot boxer benne : 25 000 € ;
- remplacement Peugeot expert : 10 000 € ;
- remplacement Kangoo 4x4 : 10 000 € ;
- troisième balai pour la balayeuse : 10 500 € ;
- matériels, outillages techniques divers, mobilier urbain : 6 000 € ;
- afficheur de pression acoustique : 2 000 € ;
- équipements aire de jeux pour les enfants plans : 30 000 € ;
- reprise du sol souple du terrain multisports aux Plans : 10 000 € ;
- filet pour les cages de buts terrains multisports aux Plans et sur avenue de la vallée d'or : 5 000 € ;
- cages de buts du terrain de foot vers UCPA : 1 950 € ;
- panneaux Pic bois « commune touristique » : 3 000 € ;
- panneau clignotant rue des écoles : 3 480 € ;
- acquisition de matériel informatique pour la mairie : 7 500 € ;
- acquisition de matériel informatique et petits équipements pour l'école : 17 500 €.

Autres études et frais fonciers

- Centre médical : études architecte pour rénovation complète sur 250 m² : 20 000 € ;
- PLU : 46 000 € ;
- frais divers d'actes d'acquisition et/ou d'échange : 20 000 € ;
- paiement de la soulte liée à l'échange presbytère/Claire Joie : 175 000 € ;
- frais d'acquisition du RDC de l'immeuble le Plein Sud – Cabinet Médical : 120 000 €.

Gestion des risques naturels

- Assistance logistique pour la gestion de la faille de Beaujournal sur le Rio Benoît : 10 000 € ;
- maîtrise d'œuvre pour le confortement du talus des Charbonnières : 20 000 € ;
- travaux de confortement du talus des Charbonnières : 50 000 € ;
- travaux de confortement digue Neuvachette au Pontet : 38 000.

Travaux

Divers chantiers maintes fois reportés en raison de la situation des finances communales vont jalonner le déroulement de l'année 2018. Le Colporteur vous présente les projets essentiels.

Cheminement piétonnier Nord

La genèse de cet aménagement remonte à 2011, en concertation étroite avec le Conseil Départemental, gestionnaire de la route départementale (RD) 902 le long de laquelle serpente ce cheminement piétonnier ; après quelques années d'interruption, la Commune a donc relancé cette opération en 2017 en l'adaptant ainsi que son coût : glissières de sécurité à la place de « murets montagne », suppression de l'aménagement de la partie aval existante, exigence d'un revêtement de surface moins sensible à l'érosion par la pose d'une émulsion gravillonnée bicouche.

Les caractéristiques principales de cet aménagement :

- Élargissement de la RD 902 permettant la réservation d'un nouvel espace libre de 1,50 M pour les piétons ;
- création d'un mur de soutènement en L coulé sur place ;
- chenalisation par garde-corps côté talus et glissière de sécurité côté RD 902 pour un cheminement en toute sécurité.



Avant



Après

Travaux d'aménagement de la route des Clots

La genèse de cette opération date de 2009. Après les travaux de reprise des réseaux humides en 2012 et des réseaux secs en 2013, la Commune n'a pas pu assumer financièrement à la suite, les travaux de structure de chaussée et de revêtement.

Ce dernier volet de cette opération « route des Clots » doit débuter le 27 août 2018 en fonction du résultat de la mise en concurrence des entreprises.

Cet aménagement de voirie présente les caractéristiques suivantes :

- 800 mètres de longueur ;
- reprise complète de la structure de chaussée pour mise hors gel ;
- reprise de la planimétrie.

Ce dossier est impacté par un volet foncier qui conditionne la largeur

Des travaux découpés en deux tranches :

- Tranche 1 d'avril à début juillet 2018 : depuis l'extrémité de la sur largeur piétonne existante jusqu'au chemin des Choseaux Ville ;
- tranche 2 à partir de la fin août 2018 pour une durée de deux mois et demi : depuis le chemin des Choseaux Ville jusqu'au carrefour rue des Choseaux Ville / RD 902.

Réalisés par l'entreprise Martoia sous maîtrise d'œuvre du cabinet Uguet, ces travaux d'un coût d'objectif prévisionnel de 520.000 euros hors taxes sont financés ainsi qu'il suit :

- Région Auvergne Rhône Alpes : 30 000 euros
- État : 68 750 euros
- Conseil Départemental de la Savoie : 126.916 euros
- Commune : 294 334 euros

Cet aménagement piétonnier nord, au final, permet de répondre à deux enjeux essentiels pour le cadre de vie Valloirin :

- d'une part, la création d'un vrai cheminement en continu depuis le hameau du Col jusqu'à l'entrée de Valloire
- d'autre part, la création d'une véritable entrée de village qui nécessitera certainement, la reprise du cheminement piétonnier existant à l'origine.



définitive de la voie ; compte tenu des difficultés rencontrées à ce titre, la Commune a décidé tout de même de mener ces travaux à leur terme en utilisant ses propres emprises foncières et en régularisant les cas de parcelles de terrain privées où est constaté un débordement manifeste sur la bande de roulement.

Le coût d'objectif de cet aménagement de voirie sera communiqué lors d'un prochain numéro, une fois le résultat de la consultation des entreprises connu.

Gêne occasionnée par les travaux

Lors des travaux, les nuisances seront inévitables, mais elles seront limitées autant que possible en concertation avec l'entreprise.

Les accès aux parcelles seront maintenus pendant les travaux, sauf cas exceptionnel où les riverains seront avertis préalablement dans un délai raisonnable. Un accès à la voirie sera maintenu d'un côté ou de l'autre.

Couverture de la patinoire

Il n'aura échappé à personne que les vieilles bâches qui faisaient office de « toit » de la patinoire ainsi que les pylônes support ont été démontés au printemps 2018.

De fait, les bâches de la patinoire étaient arrivées en fin de vie : déchirements récurrents liés à l'usure, câbles au bout de leur tension maximum, poteaux qui commençaient à s'incliner dangereusement.

Il en résultait des conditions d'exploitation de la patinoire plus que difficiles : bâches trop basses au centre de la patinoire, portions de glace soumis au rayonnement solaire, réparations régulières des bâches.

Nous ne manquerons pas de saluer le travail des « pionniers » de la couverture de la patinoire qui, à partir de 1982, en deux années, avaient mis en place ce « toit », sur la base du modèle des Deux Alpes : encore merci à Michel et Jacques Viallet, Jean-Michel Rambaud, Xavier Paillet,



Campagne de « noir » (enrobés)

Par cette expression, il faut entendre le budget communal dédié à des opérations de remise à niveau de la voirie communale dont la tendance est à la dégradation depuis nombre d'années, faute de moyens financiers. Une dégradation par définition encore plus rapide en territoire de montagne.

Le travail réalisé sur les finances communales depuis quatre ans permet de dégager quelques marges de manœuvre en la matière, cependant pas encore au niveau souhaité.

Vos élus en sont bien conscients mais il n'est pas permis de rattraper le retard accumulé en si peu de temps, a fortiori dans un contexte lui-même dégradé des finances publiques nationales.

Ainsi que l'exprime David Zambon, directeur général de l'institut des routes, des rues et des infrastructures pour les mobilités (Idrim) : « lorsque l'on retarde les travaux d'entretien d'une infrastructure, le coût de remise en état est plus élevé que celui de l'entretien régulier. Plus on attend, plus les dégradations s'accroissent et plus les travaux à réaliser deviennent lourds et chers.

Jean-Claude Motard, Paul Bellet, ainsi qu'aux équipes de la Régie Touristique de Valloire, placées à l'époque sous l'autorité de Gérard Bettchen. Une réflexion sur le devenir de la couverture de la patinoire a bien entendu été initiée, dans le droit fil de la modernisation du groupe froid en 2015, pour rappel d'un coût de 1 200 000 euros hors taxes.

Valloire devrait donc disposer d'une patinoire parée d'un véritable « toit » à l'hiver 2019 : le temps est actuellement au montage du plan de financement prévisionnel et au lancement de la mise en concurrence des concepteurs de toiture de patinoire.

En attendant, la décision a été prise de poursuivre l'exploitation commerciale de cette infrastructure touristique pour l'été 2018 en la dotant d'un chapiteau dont le coût de location s'établit à 50 000 euros hors taxes.

Une exploitation qui sera prolongée pour l'hiver prochain, cette fois sans chapiteau avant un début de travaux au printemps 2019.



La différence de coûts entre la somme des entretiens réguliers et l'entretien curatif constitue une sorte de dette, car on reporte à demain des dépenses qui augmentent. Elle est dite « grise » car elle n'apparaît pas dans la comptabilité. Cette dette grise, nous ne savons pas la quantifier. On ne sait pas dire aujourd'hui, par rapport à l'état des routes, si on a accumulé un retard important nécessitant beaucoup d'investissements ou non. L'observatoire national des routes va lancer un travail scientifique pour modéliser la « dette grise ». Il s'agit d'estimer, de façon objective, la durée de vie moyenne d'une route selon certains critères pour que chacun puisse le faire par rapport à son propre patrimoine ».

Les réalisations essentielles

- Reprises d'enrobés 2017 : 170 000 € ;
- reprises d'enrobés prévues pour 2018 : 300 000 € :
 - dont notamment 50 000 € route de la Curia ;
 - 27 000 € rue des Chozeaux Verneys ;
 - 75 000 € Archaz, 40 000 € Tigny ;
 - 35 000 € aux Plans ;
 - 15 000 € Avenue de la Vallée d'Or.

— AFFINISKI —

Propriétaires à Valloire, les solutions Affiniski vous sont dédiées !

Affiniski propose aux propriétaires particuliers et aux professionnels du tourisme et de l'immobilier en montagne un guichet unique pour faciliter et optimiser leurs projets immobiliers.



Affiniski accompagne et conseille les propriétaires en matière de rénovation, home staging, décoration, mobilier, fiscalité, location, financement, acquisition/vente.

Les solutions sont à la carte !

Affiniski est dédiée à la valorisation de l'immobilier de montagne, et travaille en priorité avec les entreprises locales.

Grâce au soutien de la Commune de Valloire, qui a adhéré au dispositif Affiniski, vous, propriétaire à Valloire, bénéficiez de l'ensemble des solutions et expertises Affiniski, créatrices de valeur.



Avant



Après

© David André – Infonews

Étude fiscale personnalisée offerte
Pack déco
Prix avantageux sur le mobilier
Label qualité hébergement national
Rénovation
Archi à prix mini
Financements préférentiels
Home staging

Nous contacter : 04 58 55 73 73
contact@affiniski.com - www.affiniski.com



— DÉCHETTERIE, DÉCHETS, TRI —



Valloire a été pionnière en matière de déchetterie. Elle fut construite par Cyrille Rol. Nous avons connu le temps, et je me le rappelle, où tous nos déchets, toutes nos ordures, tous nos encombrants étaient versés un peu avant le Col dans la gorge de la Valloirette.

Ce souvenir m'impressionne énormément car cela serait tellement choquant aujourd'hui d'envisager une telle pratique.

Mais à l'époque cela nous semblait naturel, merci Monsieur Rol d'avoir su prendre ce virage avant beaucoup d'autres.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

De nombreuses bennes qui se remplissent à une vitesse impressionnante. Avec souvent des objets jetés qui feraient pâlir d'envie des populations de pays émergents...

Cela c'est le fond de l'action de se débarrasser. Quant à la forme, il y a à redire : se débarrasser et trier ses déchets relève d'un geste citoyen, faisant appel au civisme de tous sur notre planète tel en est l'enjeu, la pollution que cela génère et le coût financier que cela engendre étant impressionnant.

Mais je dois relever que sur le site de Valloire de nombreux dysfonctionnements apparaissent régulièrement.

Cela concerne le tri sélectif en général, une mauvaise application des consignes et règlements imposés par le Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères (SIRTOM) qui gère nos ordures et nos bennes en nous en faisant payer le traitement.

Ce dernier a la prérogative de manifester son mécontentement, notamment en appliquant des plus-values sur des bennes mal triées qui au final impactent les finances communales et nos impôts locaux.

Des consignes qu'essaient de faire appliquer nos gardiens de déchetterie, avec beaucoup de difficultés.

Avec des situations qui se tendent régulièrement et qui ne sont pas acceptables.

Les employés qui travaillent à notre déchetterie, méritent non seulement le respect comme tous les travailleurs de la commune mais également la reconnaissance de tous, des hommes qui traitent nos déchets à tous les instants de leur récupération.



Il se dit des mots parfois inacceptables, des réflexions dégradantes, des attitudes méprisantes.

Une des responsables du SIRTOM en inspection à la déchetterie de Valloire a été stupéfaite d'être agressée verbalement par deux usagers, une agression qui l'a laissée pantoise...

Il y a aussi les incorrigibles prétentieux qui lancent au gardien « Vous ne savez pas qui je suis ??? »

Il y a ceux qui souillent sans vergogne les lieux.

Ceux qui trouvent inadmissible en arrivant deux minutes avant la fermeture, que le gardien les presse un peu. Il a des horaires de travail, il les respecte et nous devons le respecter.

Très sincèrement, je suis obligé de mettre ceci en avant, il n'y a pas de raison que je n'appuie pas ces personnels qui se sentent méprisés dans l'accomplissement de leurs tâches.

Nous constatons également autour de nos containers semi-enterrés (CSE) un laisser aller par moment sidérant.

Les professionnels doivent plier leurs cartons pour les jeter, porter les cageottes à la déchetterie, également les récipients en plastique de grands volumes et non les déposer à côté des CSE.

Pour leur vie de citoyen Valloirain à l'année, pour les touristes qu'ils accueillent, au cœur de l'écosystème Valloirain.

Egalement faire l'effort d'emmener leurs bouteilles en verre sur le site de la Bonne Eau.

Je suis désolé d'avoir été si direct mais un petit effort de chacun pour le confort de tous permettra de mieux vivre ensemble.

Jean-Pierre Rougeaux

Civisme... / incivisme...

Quand rue des Ecoles je ne respecte pas le sens interdit aux heures de rentrées et de sorties des élèves mettant ainsi en danger la sécurité des enfants ;

Quand partout sur la commune je ne respecte pas les sens interdits ;

Quand moi le professionnel je dépose mes cartons, mes cageots et mes bouteilles à côté des containers semi-enterrés au lieu de les déposer à la déchetterie ;

Quand je laisse un véhicule en stationnement tampon, sans égard pour nos déneigeurs et nos touristes ;

Quand je ne ramasse pas les déjections de mon chien ;

Et bien quand le matin, après avoir été à l'origine de ce type d'incivilités, je me regarde dans la glace, je me trouve avoir une « drôle de tête... pas sympa et je tairai les autres qualificatifs !!! »

Est-ce que des amendes me rendraient le sourire ou plus respectueux du « bien vivre ensemble » ?



LA SEM POURSUIT SON TRAVAIL — DE MODERNISATION —

NEIGE DE CULTURE

Conformément aux engagements pris dans son plan stratégique lors de son augmentation de capital, et après avoir injecté sur l'année 2017, 3,5 millions d'euros hors taxes, la SEM poursuit son travail de modernisation de son système d'enneigement et de production de neige de culture et d'extension des réseaux afin de tendre vers une couverture de 60 à 65 % du domaine skiable par une production initiale de neige obtenue en moins de 100 heures de fabrication.

Cet été, c'est l'ensemble des enneigneurs du bas de la Sétaz qui sera remplacé par des modèles plus performants, soit 42 enneigneurs, ces travaux s'accompagnant par le remplacement des canalisations d'eau afin d'augmenter les débits instantanés.

En parallèle, les pistes de la Sétaz bleue (sécurisant ainsi l'exploitation du TSD de Cornafond), de la Combe Thimel, de l'Olympique, la Campanule ainsi que la Silène seront équipées de canons à neige, soit l'ajout de 55 enneigneurs, d'un compresseur et de 2 pompes supplémentaires. Enfin, une nouvelle piste bleue va être tracée entre l'arrivée du TSD des Verneys et le bas des « 300 mètres » afin de mieux desservir le secteur Verneys, piste également équipée de 17 enneigneurs de dernière génération.

Soit un investissement pour 2018 de 3,5 millions d'euros hors taxes.

TRAVAUX PRÉPARATIFS

Par ailleurs, les travaux préparatifs aux changements sur les secteurs Montissot, Colérioux, Grand Plateau, Crêt de Péré ont débuté dès la fin de saison d'hiver 17-18. La SEM Valloire a retenu le cabinet DCSA avec qui elle avait réalisé son plan stratégique Remontées Mécaniques (RM) lors de l'élaboration du Business Plan et l'augmentation de capital, pour poursuivre l'étude de la modernisation globale de son réseau RM. Les premiers travaux sur le terrain sont prévus pour l'été 2019 pour un programme triennal d'investissement de 10 millions d'euros hors taxes.

UNE MONTAGNE D'ACTIVITÉS

Enfin, la SEM Valloire poursuit son plan d'action pour proposer une offre d'activités et de services encore plus variée, plus différenciante tout en améliorant la rentabilité de sa saison d'été dès le 1^{er} juillet 2018 : nous avons amélioré la tyrolienne et le tubing existants, ainsi que créé deux nouvelles activités : le « Mountain kart » permettra de dévaler la montagne avec un kart équipé de 3 roues et d'un système de freinage approprié, le Benji Éjection, saut à l'élastique inversé garantit aux amateurs de sensations fortes des accélérations jusqu'à 3 G, en moins de 2 secondes, en toute sécurité.

À noter les actions découlant d'un groupe de travail SEM-Commune sur la base de loisirs, et le chantier financé et piloté par la Commune pour couvrir la patinoire, ce qui ouvrira de nouvelles perspectives d'exploitation et de commercialisation.

Ces plans d'action sont très liés à l'évolution des outils numériques station, valloire.com (cf article Valloire Réservations), la refonte de valloire.net, et cette année le lancement d'un e-Pass Loisirs, un pass loisirs électronique qui tout en reprenant le « tout inclus piscine, patinoire et remontées mécaniques » de l'ancienne formule, intègre également un portefeuille électronique rechargeable (en ligne et en caisse) pour acheter une montagne d'activités ludiques : tyroliennes, pêche, tubing, bar, piscine, consommations au restaurant de l'Alp de Zélie, tennis, golf, tir à l'arc, Valform', Mountain kart, Benji Ejection... etc. Ce nouveau moyen de consommation ayant vocation à être étendu à tout socio professionnel proposant une activité loisir, il sera également testé cet été chez un commerçant.

— BILANS & PERSPECTIVES —



BILAN GLOBAL DE L'HIVER

Avec un enneigement de très bonne qualité et malgré une météo un peu avare en journées ensoleillées, l'hiver dernier a globalement été bon pour Valloire. En effet, sur l'ensemble de la station, le nombre total de nuitées a progressé de 2,9%.

Le démarrage de l'hiver (Noël/Jour de l'an) a été meilleur et se rapproche de son niveau optimal.

Le mois de janvier voit également une belle progression ainsi que les vacances de février. L'inter-vacances de mars est également bonne.

Par contre, comme nous l'avions anticipé, malgré le bon enneigement qui nous a permis d'ouvrir une semaine supplémentaire, le mois d'avril est en forte régression, notamment à cause d'un calendrier scolaire français très défavorable.

Par type d'hébergements, les résidences de tourisme accusent une baisse significative (pertes de lits), tandis que les secteurs qui portent la croissance sont les agences immobilières, la centrale de réservation ainsi que les lits de loueurs particuliers (lits dits « tièdes »).

PERSPECTIVES POUR L'HIVER PROCHAIN

Le calendrier de début d'hiver restera favorable avec des vacances de Noël débutant le 22 décembre. L'inter-vacances de janvier sera classique avec une durée de cinq semaines. Les vacances de février restent décalées du 09 février au 09 mars, mais le remplissage devrait être bon.

L'inter-vacances de mars sera un peu plus faible avec des vacances Belges plus tardives (06 au 13/04). Les vacances d'avril devraient progresser significativement par rapport à l'hiver dernier avec un calendrier scolaire plus favorable. Ce sera donc globalement un bon calendrier, malgré le décalage des vacances.

CONCERNANT VALLOIRE RÉSERVATIONS

C'est un très bon hiver pour Valloire Réservations puisque nous établissons un chiffre d'affaire record de 4,5 millions d'euros.

4,5 millions d'euros de volume d'affaire dont 1,5 millions de prestations vendues en package (forfaits, cours de ski, matériel de ski...)

Cela positionne Valloire Réservations comme la plus grosse centrale de réservation des stations françaises.

Nos ventes d'hébergements progressent de 14% et nos ventes de prestations touristiques progressent de 20%, notamment les forfaits de ski, les cours de ski ainsi que les locations de matériel.

Les efforts portés depuis deux ans sur la qualité du parcours client et du service apporté à toutes les étapes portent à nouveau leurs fruits cette année.

Ils nous permettent non seulement d'obtenir d'excellents taux de satisfaction dans nos enquêtes clients, mais également de faire encore progresser notre chiffre d'affaire sur les ventes de services additionnels.

Nous améliorons encore notre service avec la mise en place de notre stratégie marketing « H2H » : une communication d'humain à humain qui réhumanise la relation client mais également l'acte d'achat (qui est largement automatisé).

En pratique, cela signifie deux choses :

- un système de rappel téléphonique des clients qui a porté ses fruits, autant en amélioration de la qualité du service et de la relation qu'en optimisation des ventes,

- la mise en place d'un outil de LiveChat permettant à notre équipe, dans le cadre de scénarios bien déterminés, de communiquer avec nos clients internautes, dès que ceux-ci en ressentent le besoin lors de leur navigation sur notre site internet.

Sont conservés bien sûr également les services apportés aux clients mis en place depuis plusieurs années et proposés de manière exclusive à Valloire : accueil des clients 7 jours sur 7 en saison d'hiver, packages sur mesure avec de très nombreuses prestations, envoi des forfaits de ski à domicile, libre choix de la location de matériel de ski (dans tous les magasins de Valloire) et de l'école de ski, réductions Early Booking...

LE BILAN DE VALLOIRE.COM

Mis en ligne en septembre dernier, www.valloire.com est désormais le site de vente commun de Valloire Réservations et de la SEM Valloire et devient donc de fait le portail de vente principal de Valloire.

Ce site a pour objectif d'optimiser le parcours de réservation des clients en recherche d'un séjour à Valloire aussi bien en ce qui concerne l'hébergement que l'ensemble des services touristiques de Valloire.



L'ensemble de cette stratégie a été validé et reconnu au niveau national puisque www.valloire.com a été nommé comme finaliste aux Digital Mountain Awards 2018 dans la catégorie Économie de l'Expérience Client.

Nous terminons seconds derrière Travelski, un très gros opérateur national (70 millions d'euros de volume d'affaire). C'est la reconnaissance du travail effectué dans la cadre de la collaboration entre Valloire Réservations et la SEM Valloire.

À souligner également le travail réalisé par l'équipe depuis un an sur valloire.com qui a pu, à personnel constant, construire et mettre en application un projet aussi lourd et innovant sans négliger la qualité du travail quotidien.

Les chiffres

Le trafic du site (comparé au trafic cumulé des 2 anciens sites) :

- +53% d'utilisateurs,
- +77% de connexions au site
- +120% de pages vues.

Les ventes en lignes

Les ventes de forfaits de la SEM valloire progressent de 18% et les ventes de séjours de Valloire Réservations progressent de 20%.

Que ce soit en termes de visibilité de l'offre, d'optimisation du parcours clients ou de chiffre d'affaires, valloire.com est donc une belle réussite pour Valloire et un deal gagnant/gagnant pour la SEM Valloire et Valloire Réservations.

— RETOUR SUR 2017 & OBJECTIFS 2018 —

INFORMER / ACCUEILLIR

Interlocuteur privilégié de la destination, l'Office de Tourisme accueille et informe les nouveaux visiteurs comme les plus fidèles. Informer, guider, rendre service, les missions quotidiennes pour faciliter et améliorer l'expérience de voyage. Excellence est le maître-mot pour notre accueil physique ou digital auprès d'une clientèle variée, exigeante et internationale.

Les chiffres clés de 2017

Accueil Physique 2017

- 36 000 personnes accueillies
- 10 000 appels téléphoniques

Accueil digital 2017

- 1 800 e-mails répondus
- 300 messages Facebook

ANIMER

Animations et grands événements sont organisés et pilotés par l'Office de Tourisme. En fonction des objectifs de communication et d'animation nous co-pilotons et soutenons des animations ou événements tierces au cœur de Valloire. Un village animé est gage d'une destination vivante et attrayante.

Les chiffres clés de 2017

20 événements organisés : 8 en hiver / 12 en été

En hiver

- Marché de Noël
- Concours Sculptures : 26° Glace et 34° Neige
- JB CUP
- Big Air
- Montagne aux enfants
- Urban Contest Valloire
- Carnaval
- Odyssey
- Montées sèches (ski de randonnée) : 500 m de dénivelé

En été

- 3 pôles d'animation : Mairie / Verneys / Château St Pierre (300 enfants accueillis chaque jour)
- 6° Concours de Sculptures Paille et Foin
- Punta Bagna
- Foire du Tout-Terrain
- Festival Valloire Baroque
- Galibier aux Vélos
- Montées pédestres, dénivelé de 210 m
- Rencontres Émotion Automobiles

ZOOM sur Les Concours de Sculptures

170 candidatures Glace et Neige, 70 candidatures Paille et Foin
20 nations accueillies : Argentine, Bolivie, Finlande, Lettonie, Allemagne, Philippines, Norvège, Russie, Turquie, USA...

PROMOUVOIR

L'Office de Tourisme est missionné pour faire découvrir Valloire à une nouvelle clientèle française et étrangère (belge, néerlandaise, italienne...). Salons, séminaires, workshops, de nombreuses actions sont mises en place pour capter cette clientèle et la fidéliser.

Les chiffres clés de 2017

Relations Presse :

- 4 dossiers de presse hiver et été
- 24 communiqués de presse
- Rencontres / Workshops Presse à Paris, Bruxelles, Utrecht, Amsterdam...

Accueils presse :

- Le Progrès
- Maman Voyage
- France 3 Alpes
- France 3 Midi en France
- France 3 Météo à la Carte
- AFP
- Museum TV

Retombées :

- Télévision : 18 reportages / 4h d'antenne
- Presse Nationale : 53 articles
- Presse Régionale : 31 articles
- Web : 78 articles
- Partenariats Radio
- France Bleu Pays de Savoie / RTBF / RTL
- 560 000 auditeurs
- Retombées totales : 294 parutions
- Audience potentielle : 300 millions de personnes

ZOOM sur le Tour de France

France 2 : 3,8M téléspectateurs / 2 minutes 20 d'antenne à Valloire.

COMMUNIQUER

En plein virage digital, Valloire continue d'investir les outils numériques (réseaux sociaux, newsletter, appli Valloire, publicités en ligne) tout en poursuivant les actions d'édition, de relations presse et de communication événementielle.

Les chiffres clés de 2017

Éditions

- Brochure séduction hiver et été : 40 000 ex / 3 000 consultées en ligne
- Guide de bienvenue été : 15 000 ex distribués à l'office et aux commerçants
- Cartes Trail
- Cartes Randonnées / VTT
- Programme hebdomadaire d'animations

Réseaux sociaux

- Valloire dans le TOP 10 villes et offices françaises du baromètre We-LikeTravel

Facebook : 87 000 fans (+ 34 000 fans en 2017)

Audience totale : 6 millions de personnes.

Instagram

6 600 abonnés / 27 000 photos publiées en 2017 avec le mot-clé #valloire

Twitter

2 700 abonnés

Valloire en vidéos et en photos :

- + de 50 vidéos réalisées / 1,4 millions de vues
- 12 journées de shooting professionnel / 2 200 clichés
- Mise en place d'une médiathèque en ligne pour utilisation interne et partenaires

Appli Valloire

Lancement en janvier 2017

9 500 téléchargements

120 000 sessions / Durée moyenne des sessions : 3 minutes

Appli Valloire été

14 itinéraires interactifs : rando / VTT / trail

1 700 téléchargements d'itinéraires

Site Web

485 000 visiteurs uniques

1 100 000 sessions

-3% de trafic global par rapport à 2016

Gestion Relations Client

31 000 contacts qualifiés

20 newsletters envoyées

PARTENARIATS

Ford

2 véhicules prêtés (Mondéo Hybrid et Kuga) sur 2 ans en échange de visibilité sur nos différents supports de communication.

Dynafit

En échange de visibilité, Dynafit habille l'équipe de Valloire Tourisme.

Caisse d'Épargne

Un partenariat financier établi jusqu'en 2019 en échange de dotation séjour et de visibilité sur nos différents supports.

Fortunéo Samsic

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la formation cycliste professionnelle de Fortunéo Samsic à l'occasion de 2 stages (Mai et Juillet) visant à préparer les coureurs aux routes de montagne. Brice Feuillu a terminé 16^e du Tour de France 2017.

Brest Bretagne Handball

Nous avons accueilli l'équipe féminine de Brest en Handball. Cette équipe participant à la Champions League a terminé 2^e du championnat de France en 2017. Des joueuses membres de l'équipe de France (et championne du monde) en font parties telle que Cléopâtre Darleux ou Astride Ngouan.

QUALIFIER

Afin de garantir le niveau de confort de l'offre d'hébergement, l'Office de Tourisme est chargé du classement des meublés de tourisme (classement national en étoiles) et de la labellisation Clévacances.

Les chiffres clés de 2017

- 240 visites effectuées
- 132 renouvellements
- 75 nouveaux appartements
- 25 renouvellements Clévacances
- 8 nouvelles labellisations

Répartition du classement

***** : 3%

**** : 13%

*** : 44%

** : 37%

* : 3%

ZOOM sur la certification QualitéTourisme

Les principaux engagements pour honorer cette certification :

- Espace d'accueil facile d'accès et dédié à l'information
- Afficher son adhésion à une fédération nationale représentative
- Accès internet haut débit et sans fil en libre accès
- Accueil et information physique, imprimée et digitale en 2 langues minimum
- Site internet trilingue à jour et adapté à la consultation nomade
- Diffusion des informations sur sa zone géographique d'intervention
- Dispositif de recueil et traitement des réclamations
- Mener une enquête de satisfaction annuelle

— Être ouvert au moins 305 jours / an, samedi et dimanche inclus en période touristique

- Définir un plan d'action annuel de promotion et communication
- Disposer d'une gestion de l'information organisée et informatisée
- Développer une démarche de qualification de l'offre par thématique affinitaire, par prix ou par type d'hébergement
- Mettre en place des actions d'animation du réseau des acteurs touristiques locaux
- Tenir un tableau de bord de la fréquentation touristique locale
- Mettre à disposition des données économiques et marketing sur l'activité touristique de sa zone géographique
- Sensibiliser les touristes et les acteurs touristiques en matière de développement durable.
- Depuis avril 2016, Valloire Tourisme est classé en Catégorie 1, le plus haut niveau de qualification des offices de tourisme.

OBJECTIFS 2018

Accueil

Fort du constat que seulement 10% de nos clients viennent prendre des informations dans nos bureaux, nous allons accentuer notre dynamique pour aller à leur rencontre :

- Le point d'animation des Verneys (été) sera également un point d'information (ouvert 7j/7)
- L'écran géant sur la place de la mairie sera un point d'information supplémentaire permettant de renseigner sur les moments forts de Valloire

Animations / Événements :

Hiver

- Développement des temps forts pour Noël : La Magie de Noël
- Mise en place d'un nouvel événement sportif : Valloire Dynafit Vertical
- JO avec le slalom de JB
- Mise en place d'un nouvel événement culturel : Les Sculptures du Rire

Été

- Mise en place d'un nouvel événement cyclo en lien avec Serre Chevalier : La Supergranfondo
- Donner un nouveau souffle à la Punta Bagna : scène extérieure, plus de stands
- Redynamiser Valloire Autrefois
- Aider/accompagner l'association du Trail du Galibier pour ces 10 ans

Promotion :

- Continuer à organiser des accueils/voyages de presse tout en étant acteur de notre production d'image. Cette année, nous allons internaliser nos productions pour les mettre à disposition des grandes chaînes de TV.
- Continuer le travail de relation presse sur les marchés Belge et Néerlandais (marchés prioritaires)
- Travail sur le marché chinois au travers de 2 actions fortes :
 - Mise en place d'un partenariat avec le Shangai Ski Club
 - Mise en place d'un jumelage avec une région de Chine

Communication :

- Réseaux sociaux : de manière générale, intégrer le top 10 des destinations françaises
- Facebook : passé la barre des 100 000 fans
- Site internet : changer le site valloire.net pour aller vers un site plus en accord avec les attentes clientèles d'aujourd'hui

Les objectifs 2018 sont pour beaucoup atteints.

Nous nous tournons donc progressivement vers 2019.

De manière générale, Valloire Tourisme doit poursuivre ses actions à destination des familles. Il s'agit de notre clientèle cible, les 35/54 ans représentant 57% de notre clientèle touristique.

L'hiver 18/19 sera l'occasion d'assoir les nouveaux événements mis en place en 2018 (Valloire Dynafit Vertical, Sculptures du Rire).

Pour l'été 2019, un événement culturel est à l'étude. Cet événement devra correspondre à nos valeurs et devra s'inscrire dans le paysage valloirain.



UNE ARCHITECTURE AVANT-GARDISTE

250 lits pour une clientèle diversifiée, des chambres différentes suivant les publics, soit 100 lits supplémentaires.

25 chambres de 2 lits dans un module autonome pouvant accueillir du public toute l'année : jeunes adultes, étrangers (suédois, anglais, danois), clubs sportifs.

Un bâtiment dédié au logement du personnel.

200 lits répartis en chambres modulables de 2 à 5 lits pour y accueillir tous les publics : enfants en colonie de vacances, scolaires, classe de neige, clubs sportifs...

UNE ARCHITECTURE EN PHASE AVEC SON ENVIRONNEMENT

Grandes baies vitrées coté sud pour laisser entrer le soleil et des grandes vitres coté nord pour garder la vue sur les chapelles.

Un hébergement touristique dont l'intégration paysagère et urbanistique a fait l'unanimité lors de la concertation locale initiée en amont.

UNE RÉALISATION AU CŒUR DU PARTENARIAT UCPA-COMMUNE

Dans sa fonction de facilitateur, la commune, dans le cadre d'un échange foncier sans soulte, a apporté le terrain nécessaire à cette extension.

En contrepartie, elle disposera des terrains dont était propriétaire l'UCPA au golf des Verneys.

DES ESPACES COLLECTIFS POUR GÉNÉRER DE LA CONVIVIALITÉ

Un bar avec terrasse solarium au dernier étage pour profiter de la vue, des espaces sportifs : mur d'escalade indoor, salle de sport et des aménagements outdoor...

L'UCPA RECRUTE, DÈS CET HIVER

- 15 moniteurs de ski
- 1 agent de maintenance
- 1 responsable de maintenance
- 5 agents de propreté
- 1 attaché administratif
- 2 hôtes d'accueil
- 4 agents polyvalent de restauration
- 1 chef de cuisine
- 1 second de cuisine
- 4 commis de cuisine
- 1 ski man

L'UCPA recherche des logements pour ses salariés

bdugrivel@ucpa.asso.fr

État Civil

NAISSANCES

14 janvier 2017	André Granier fils de Thérèse Gali et d'Edouard Granier
27 avril 2017	Axel Dolleans fils de Clémence Tritz et d'Aurélien Dolleans
09 juin 2017	Victoire Giraud fille de Kitty Maire et de Nicolas Giraud
04 août 2017	Arno Kwiatkowski fils de Michelle Kwiatkowski née Brucy et de Xavier Kwiatkowski
14 octobre 2017	Juliette Meyet fille de Maud Meyet née Lathuille et de Romaric Meyet
20 novembre 2017	Nino Ferdinand fils de Alexia Pizzato et de Nicolas Ferdinand
07 décembre 2017	Pablo Perret fils de Blandine Tarit et de Cyrille Perret
03 janvier 2018	Eli Vincent fils de Émilie Vincent née Gilbert et de Pierre-Olivier Vincent (accouchement au centre médical de Valloire)
21 janvier 2018	Léonie Keller fille de Amélie Keller née Magnin et de Frédéric Keller
27 février 2018	Kevin Sel fils de Ingrid Sel née Salembier et Volkan Sel
10 mars 2018	Elliot Régnier Tirel fils de Frédérique Régnier née Tirel et de Michaël Régnier
01 avril 2018	Nylia Tergou fille de Séverine Tergou née Anguera et de Samir Tergou
21 avril 2018	Zoé Heurtevent fille de Pauline Travignet et de Maxime Heurtevent
14 juin 2018	Adrien Dumarcher Verney fils de Ghislaine Verney et de Romain Dumarcher
5 juillet 2018	Malo Giraud fils de Maud Giraud née Perrier et Benoît Giraud
15 juillet 2018	Louis Retornaz fils de Marine Fisseau et Jean-Baptiste Retornaz
15 juillet 2018	Liv Martin fille de Béatrice Delhomme et Guillaume Martin



André



Axel



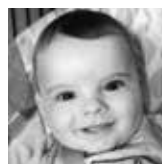
Victoire



Arno



Juliette



Nino



Pablo



Éli



Léonie



Kevin



Elliott



Nylia



Zoé



Adrien



Malo



Louis

MARIAGES

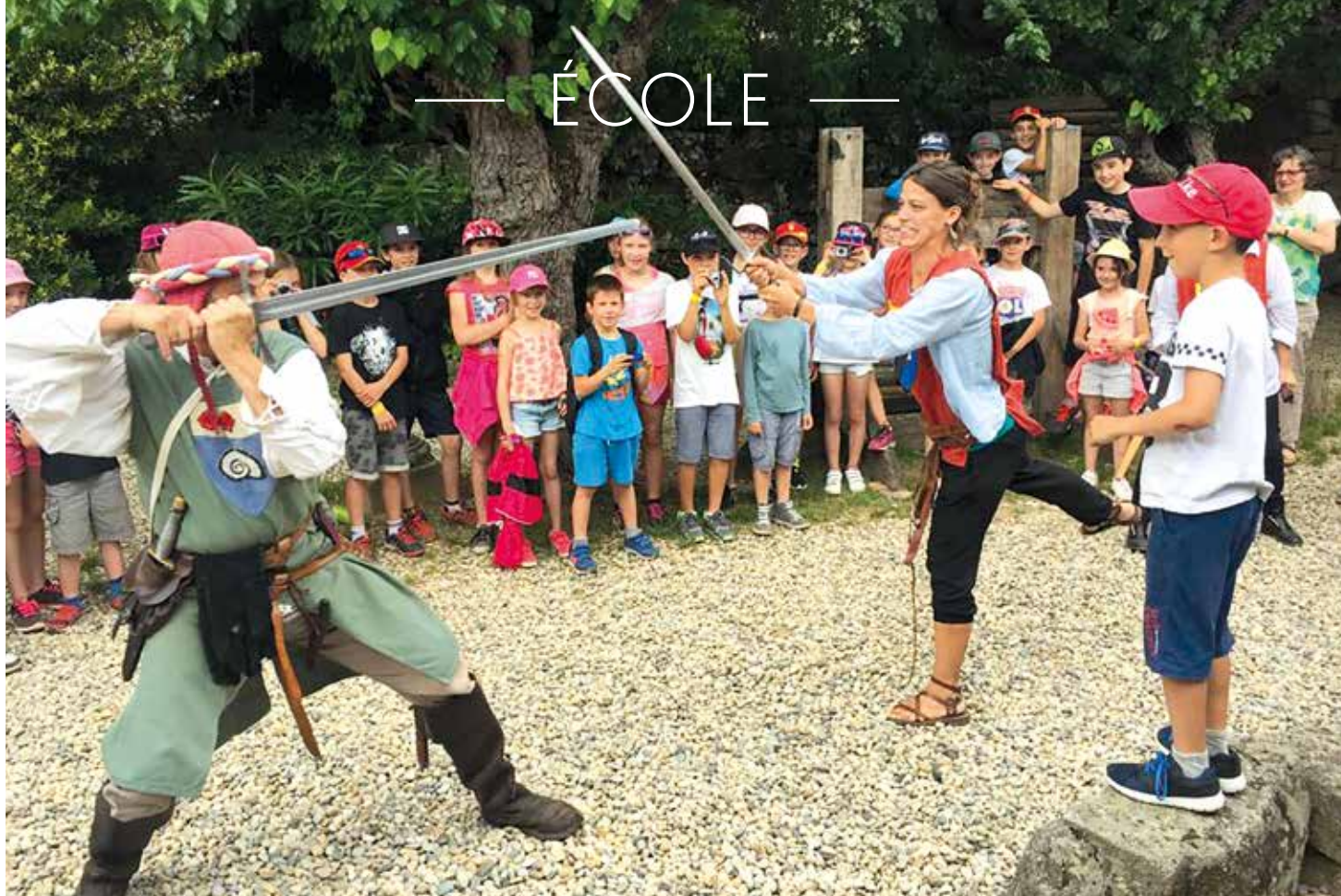
08 juillet 2017	Marion Rapin & Pierre Lacoste
12 août 2017	Julia Couplan & Morgan Juillard
09 septembre 2017	Jade Thomasset & Jean-Mathieu Grange
16 septembre 2017	Frédérique Tirel & Michaël Régnier
23 septembre 2017	Anaïs Bunel & David Rambaud
30 septembre 2017	David Salembier & Mélanie Wattebled
10 mars 2018	Orlane Liévoix & Sébastien Debrabandère



Liv

DÉCÈS

9 mai 2017	Joseph Guzzo, à l'âge de 76 ans	3 février 2018	Hildegarde Faloppa née Meindlhumer, à l'âge de 90 ans
24 mai 2017	Pierre Cornu, à l'âge de 73 ans	17 février 2018	André Grillet-Aubert, à l'âge de 82 ans
12 juin 2017	Roger Mathé, à l'âge de 84 ans	21 février 2018	Robert Falcoz, à l'âge de 76 ans
19 juin 2017	Jean-Claude Rambaud, à l'âge de 74 ans	13 mars 2018	Étienne Ollier, à l'âge 91 ans
16 juillet 2017	Denise Savoye née Gasselin, à l'âge de 93 ans	7 avril 2018	Thérèse Blanchoz née Magnin, à l'âge de de 91 ans
14 août 2017	Alain Gilbert, à l'âge de 69 ans	10 avril 2018	Jacques Trahand, à l'âge de 74 ans
1 ^{er} septembre 2017	Lucienne Dupré, à l'âge de 96 ans	16 avril 2018	Geneviève Vuillermet née Magnin, à l'âge de 84 ans
5 octobre 2017	Raymonde Cornu née Julliard, à l'âge de 83 ans	21 avril 2018	Simone Allysand-Ferrier, à l'âge de 87 ans
25 octobre 2017	Raymond Verney, à l'âge de 71 ans	23 avril 2018	Thérèse Bourdaleix née Magnin, à l'âge de 87 ans
10 novembre 2017	René Bosc décédé, à l'âge de 80 ans	26 avril 2018	Henri Michelland, à l'âge de 89 ans
17 novembre 2017	Dorino Molaro (dit Rino), à l'âge de 81 ans	28 avril 2018	Joseph Arthaud, à l'âge de 81 ans
26 novembre 2017	Bernard Halliez, à l'âge de 82 ans	25 mai 2018	Bernard Van Kote, à l'âge de 92 ans
6 décembre 2017	Marie (appelée Marcelle) Savoye née Magnin, à l'âge de 88 ans	3 juillet 2018	Gérard Bettschen, à l'âge de 73 ans
15 décembre 2017	Roseline Grange née Michelland, à l'âge de 87 ans	5 juillet 2018	Philomène Cendrowski née Magnin, à l'âge de 89 ans
6 janvier 2018	Serge Auvray, à l'âge de 91 ans	15 juillet 2018	Pascale Gellereau, à l'âge de 63 ans



LA CLASSE DE DÉCOUVERTE

Du 19 au 23 juin 2017, nous sommes partis en classe de découverte à Meyras, en Ardèche.

La classe de Grande section / CP a fait du cirque. Les enfants ont appris à réaliser des acrobaties durant toute la semaine. A la fin, ils nous ont présenté un superbe spectacle !

Les classes du CE1 au CM2 ont étudié le Moyen-Âge : avec Messire Murcade, Messire Arnaud et Torn le jongleur, nous avons étudié les armes de défense et les armures, appris la signification des blasons, dansé comme à l'époque, chanté, pratiqué l'escrime, la calligraphie.

Nous avons visité deux châteaux : celui de Montréal et celui de Ventadour.

A la fin de la semaine, nous avons eu la chance de faire un banquet médiéval et d'être adoubs lors de la soirée médiévale.

Au retour, nous nous sommes arrêtés visiter la grotte Chauvet et avons pu admirer ses peintures rupestres vieillies de plus de 30 000 ans !

C'était génial la classe de découverte !

Texte écrit par les enfants de la classe de CM1-CM2 dont les témoignages suivent.



J'ai bien aimé faire le spectacle avec les copains et copines parce que c'était un bon moment, et que Messire Murcade m'a adoubée.
carla

Mon meilleur souvenir c'est quand Messire Arnaud a posé le poignard sur ma table. J'ai eu peur, ça a fait un gros bruit alors, je me suis mise à pleurer.
Jade

J'ai bien aimé voir l'Ardèche depuis la fenêtre de ma chambre mais il y avait des grenouilles et elles coassaient fort. Un soir, aussi, nous avons fait une veillée camouflage: c'était amusant!
Thibault

J'ai beaucoup aimé les combats d'épée, mais ce que j'ai préféré ce sont les sorties en dehors du centre.
Oriane

En classe de découverte j'ai aimé quand nous avons fait escrime médiévale, le spectacle médiéval et quand nous avons appris les différentes armes qu'utilisaient les chevaliers.
Denis

J'ai adoré les repas et les animateurs ainsi que les activités. Parce que les repas étaient super bons et que les animateurs étaient super gentils!
Alice

J'ai aimé quand nous avons fait de la danse et quand Thorn le jongleur racontait des histoires puis quand nous avons dansé « l'ours et le pois ».
Lovka

J'ai aimé quand nous sommes allés voir le spectacle de cirque des GS CP et quand nous avons vu le spectacle de Messire Arnaud et Messire Murcade. C'était impressionnant !
Lorine

Quand nous avions des récréations, il y avait pleins d'endroits où se cacher. Nous pouvions construire des cabanes... Et c'était super !
Lou-Ann

J'ai adoré la beauté du paysage car ce n'était pas pareil qu'à Valloire. Il y avait une rivière, l'Ardèche, qui passait devant le centre. Il y avait des grenouilles dans la rivière et la nuit elles nous gênaient pour dormir car elles coassaient.
Anna

J'ai aimé le château de Ventadour avec ses grands donjons et sa majestueuse tour.
Timéo

LE CROSS DES ÉCOLES

Lundi 16 octobre, nous sommes allés à Saint-Jean-de-Maurienne, avec 2 cars. Nous avons encouragé les GS, CP, CE1 qui couraient. Chaque classe devait courir pendant un temps différent, pour nous c'était 10 minutes. Il fallait essayer de courir sans s'arrêter et de parcourir la plus longue distance.

Après la course, nous avons eu un chocolat chaud. Ensuite, nous sommes retournés encourager les CM1, CM2, puis nous sommes rentrés à Valloire. Nous avons couru sur un chemin et tout était bien organisé. Nous avons pu partager la course avec de nombreux autres enfants. Ça nous a fait plaisir de courir en étant encouragés, certains ont pu battre leur record de distance parcourue.

Dans 2 ans, nous le referons. C'était formidable !

Les élèves de CE2



LA MARMOTTE

Vendredi 25 mai, avec les P.S., les M.S., les G.S., les C.E.1 et les C.E.2, nous avons participé à « La Marmotte ». Nous avons fait des petites équipes pour ramasser les déchets laissés cet hiver par les gens. C'est de la pollution et nous, on n'en veut pas ! Nous devons protéger notre petit village et notre planète ! Nous avons trouvé des mégots, de la ferraille, des cannettes, des bouteilles en verre, du plastique, une chaussure, une chaussette, un gant, un bâton de ski, des piquets en plastique, des capsules, des briquets... Malheureusement, la liste est très longue !

Pourtant, il y a des poubelles dans Valloire ! Nous ne comprenons pas.

Les élèves de la classe GS/CP

— ANCIENS COMBATTANTS —



Mille deux cents porte-drapeaux venus de toutes les régions de France ont répondu à l'appel lancé par l'Union Fédérale (UF) et l'Union Nationale des Combattants (UNC) en se rendant à Paris le 12 mai pour commémorer le centenaire de la création, au lendemain de la première guerre mondiale, de ces deux fondations. Ils se sont réunis samedi dernier à 10 heures sur le parvis de Notre-Dame, ont pénétré dans la nef par formations pour se placer dans le transept et le chœur afin d'assister à la grand'messe chantée, donnée en leur honneur par Monseigneur Antoine de Romanet évêque aux armées, devant un parterre de personnalités qui s'étaient déplacées pour l'occasion. Moment d'une grande solennité pour ce rassemblement à la fois historique et exceptionnel.

C'est dans un déploiement tricolore que tous ces porte-drapeaux ont suivi les prises de parole de Dominique Lépine président de l'UF et de Pierre

Saint-Macary président de l'UNC qui ont rappelé la devise de tous les combattants « Unis comme au front » dans la fraternité.

Une centaine de Savoyards, porte-drapeaux et congressistes confondus dont une part importante de Mauriennais, ont reconnu avoir vécu ce jour-là des instants émouvants. Pour Valloire, Cyrille Jullien président de l'amicale des anciens combattants et Robert Buisson ont accompagné Pierre Savoye qui depuis plusieurs années remplit avec dignité la fonction de porte-drapeau en assistant à toutes les cérémonies qui rendent hommage au nom de la France à tous les combattants, disparus et victimes de guerre.

Dans l'après-midi après un repas pris à l'Ecole Militaire, ce sont cette fois-ci mille cinq cents porte-drapeaux qui se sont regroupés rue Balzac, imperturbables sous la pluie, pour défiler sur les Champs-Élysées jusqu'à l'Arc de Triomphe. Rangés en carrés sous le monument, ils y ont accueilli les autorités militaires et gouvernementales en la personne de Geneviève Darrieussecq secrétaire d'état auprès de la Ministre aux Armées et Madame le maire du 8^e arrondissement Jeanne d'Hauteserre. Moment fort de recueillement sur la tombe du soldat inconnu, dépôt de gerbes dont celle de l'UF par Dominique Lépine président de l'UF et Gérard Ruffier-Monnet président départemental, ravivage de la flamme, Marseillaise reprise en chœur par l'immense foule venue rendre hommage à tous ces porte-drapeaux, discours rappelant unanimement le sacrifice des vies de tous ces soldats, civils et victimes de guerre au nom de la liberté.

Par cet acte majeur de devoir de mémoire du 12 mai ont été envoyés, en ces jours difficiles, des messages d'espérance en la fraternité entre les peuples de la Terre.

Cyrille Jullien

— VIOLETTES D'OR —



Le 22 décembre 2017, comme le veut la tradition, le club des Violettes d'Or a terminé l'année par un repas de Noël qui a réuni soixante-trois convives autour d'un délicieux menu préparé par l'équipe de l'hôtel « Le Christiania ». L'année 2018 a commencé par un goûter au « Chant du pain » qui a régalié de crêpes trente-huit gourmands.

Ces deux moments de convivialité se sont poursuivis : le 25 janvier à la salle de la mairie par l'assemblée générale où bilan moral et bilan financier ont été approuvés avant le partage des gâteaux des rois (pas de changement cette année pour le bureau : des élections auront lieu en 2019) ; le 11 mars à l'hôtel « Le Crêt Rond » pour une succulente tête de veau dégustée par soixante-trois personnes ; le 18 mars par un concours de belote où trente doublettes ont « tapé le carton » dans la bonne humeur à la salle Gabriel Julliard ; le 29 mars, pour clore la saison d'hiver, par le repas de Pâques qui a eu lieu dans l'ambiance chaleureuse du restaurant « Le Don Camillo » ; et enfin par plusieurs sorties cinéma qui ont attiré à chaque séance plus d'une trentaine d'adhérents au Centre Culturel.



Mais les Violettes d'Or aiment aussi avoir la « bougeotte ». Ainsi cinquante-deux d'entre elles se sont envolées, du 26 mai au 2 juin, pour un voyage en Italie à la découverte de la très belle région « D'Ischia aux Pouilles ». Je déplore avec l'ensemble des membres du club la disparition de trois Violettes d'Or qui nous prive de notre doyen Etienne Ollier à l'âge de 91 ans, de Geneviève Vuillermet à l'âge de 84 ans et de Simone Allysand à l'âge de 87 ans et je renouvelle, au nom de tous, mes plus sincères condoléances à leurs familles. Je tiens à remercier les membres du bureau et tous les bénévoles qui leur viennent en aide pour leur disponibilité et leur dynamisme lors du marché de Noël, du concours de belote et de toutes les activités mises en œuvre au cours de l'année. Activités qui connaissent un franc succès dans la convivialité et la gaieté révélant la bonne santé du club qui compte à ce jour cent deux adhérents.

Georges Giraud

L'association Valloire Nature et Avenir est une association de protection de l'environnement et du cadre de vie sur Valloire et par extension sur la communauté de communes. Notre devise est « Garder un territoire qui permette le rêve ».

OÙ EN EST NOTRE ASSOCIATION ?

L'association a été créée en janvier 2004 et comporte actuellement 200 adhérents. Les actions de notre association sont multiples. Cette année, elles se situent principalement dans le domaine de l'urbanisme et l'organisation d'animations.

URBANISME

Un nouveau Plan Local d'Urbanisme est en cours d'élaboration qui viendra se substituer au PLU de 2012 et ce début 2019. Nous avons donc décidé d'arrêter toute action contentieuse et de participer pleinement au nouveau document en cours d'élaboration et laisser ainsi une chance à la concertation.

Conformément à nos objectifs, nous œuvrons pour garder une station de charme propice à un tourisme 4 saisons, notamment en soutenant des mesures permettant d'éviter une densification de la station. Comme nous l'avons répété plusieurs fois, les touristes ne sont pas des sardines et ne souhaitent pas retrouver sur leur lieu de vacances l'environnement urbain qu'ils ont quitté !!!

AU NIVEAU GÉNÉRAL, NOUS SOUHAITONS DONC POUR VALLOIRE :

Une pause dans le développement immobilier. Le parc immobilier de la station compte plus de 20 000 lits. Il ne s'agit pas de construire plus mais de rénover et de mieux utiliser l'immobilier existant par la mise en place de politiques et d'incitations favorisant une meilleure fréquentation.

Un développement de qualité : multi activités : ski alpin mais aussi raquettes, ski de fond, piétons ; multi saisons (hiver et été) et recentré sur des activités « nature » et « culturelles » (marche, VTT, escalade, patrimoine, Flore et Faune, ...).

Finalement, ces grandes orientations semblent plutôt faire consensus. Mais l'enfer est dans les détails et notamment dans les dispositions du règlement qui précisent ce qui se passe sur le terrain. Les discussions sont en cours. Nous espérons que nous pourrions arriver à un document qui soit acceptable par tous.

En attendant, nous encourageons tous les valloirins, résidents secondaires et touristes à donner leur avis sur le registre d'enquête PLU qui est disponible au service urbanisme (1^{er} étage) de la mairie et où chacun a le droit de noter son avis et ses souhaits en terme d'urbanisme. N'hésitez pas à vous y rendre, à lire ce qui est écrit et à indiquer vos souhaits.

ANIMATION

Notre association a toujours participé à la vie et à l'animation locale. Elle organise ainsi depuis 2005 une exposition photos : comme ces deux dernières années les expositions ne pouvaient plus se dérouler au centre culturel, nous avons saisi cette année l'opportunité d'exposer au « jardin du Lautaret » qui dispose d'une grande salle d'exposition avec la galerie de l'Alpe et qui offre une fréquentation élevée (plus de 20 000 visiteurs dans l'été).

Notre exposition 2018 y est installée depuis le 1^{er} juin et ce jusqu'au 1^{er} septembre.

Plus de 80 photographes ont participé à cette nouvelle édition et plus de 200 photos sélectionnées.



Cette année les thèmes étaient :

- Fleurs de montagne en gros plan (60 photos).
- Reflets de lac de montagne de la région (50 photos)
- Tout ce qui roule et qui glisse en montagne (40 photos)
- Entre mer et montagne, ailleurs dans le monde (50 photos).

Nous espérons que vous pourrez vous rendre au Jardin du Lautaret. A défaut, vous pouvez retrouver la galerie de l'exposition sur notre site web. Celui-ci donne également toutes les informations sur les activités de notre association.

<http://vnea.net/photo/Expo-photo-2018-tiger/concours-expo-photo.html>
<http://vnea.net/>

Si vous souhaitez participer à l'édition 2019 du concours (l'année prochaine), les thèmes proposés à ce jour sont les suivants :

- « Fleurs de Montagne de la région » : toute belle photo de flore alpine.
- « Montagnes, couleurs et lumières » : photos des cimes et vallées de la région avec de belles couleurs et lumières
- « Village ou Montagne insolite » : photo étrange, facétieuse, amusante ou même transformée prise dans la région. (<100Km)
- « Entre Lac Et Montagnes, ailleurs dans le monde » : une invitation au voyage à travers des photos représentant des lacs et des montagnes à travers le monde.

Rappelons que vous pouvez soumettre 3 photos par thème (12 au total) et qu'il suffit d'envoyer les format jpg à notre adresse email (contact@vnea.net) avant mi-mai 2019.

Pour nous contacter

Régis de Poortere : 06 51 74 20 60
 Gisèle Duverney-Prêt : 06 76 69 08 03
 Hélène Michaud : 06 52 74 46 23

Association VNEA
 Boîte Postale 8, 73450 Valloire France

<http://vnea.net>
contact@vnea.net

— SOIS-LÀ AUSSI —

Une association qui a un dynamisme, un élan, une énergie pour être AVEC les autres. Un groupe qui veut agir POUR les autres sans distinction dans l'aide proposée...

Il n'y a qu'à lire le nouveau flyer pour être persuadé et convaincu de la BELLE vitalité de cette nouvelle association créée en octobre 2017 !

Il n'y a qu'à faire un petit retour en arrière et faire un récapitulatif de toutes les propositions que SLA a faites à l'automne et cet hiver pour permettre la rencontre, la récolte de fonds, une meilleure connaissance des maladies neurologiques et la recherche de moyens à mettre en place pour « aider les aidants » : ateliers de peinture, de jeux, de création de badges, de cuisine, de tricot, de couture, de relaxation, d'initiation aux premiers secours et des numéros d'urgence.

Spectacles de magie, loto, thé dansant, vente de badges et de petits objets fabriqués par des bénévoles.

Stands sur le marché et à diverses manifestations de la station notamment l'Urban Contest.

Conférence avec la neurologue M^{me} Tournier Gervason et l'association *Bulle d'Air*.

Merci à la troupe de théâtre de St-Martin-la-Porte, aux différentes chorales qui ont fait dons de leurs recettes au profit de l'association, aux jeunes du JSP qui ont aussi fait un don.

Cet élan (initié par Gilles Houbart atteint de SLA sclérose latérale amyotrophique quand il est passé à Valloire en 2016) continue cet été avec entre autre, ce projet de soutenir Gilles Houbart dans son tour du

Mont Blanc ; avec aussi une rencontre le 14 juin 2018 avec Bernard Masson, responsable de France Alzheimer Savoie (afin de créer un relais à Valloire ; rendez vous à 14 h à la salle du Galibier).

Cet élan est possible grâce à toutes « les bonnes volontés » qui se rendent disponibles d'une façon ou d'une autre.

Un grand MERCI à Alberte Retornaz pour ses articles, à Gérard Petit pour la magie, à la Mairie pour le prêt des salles, à l'association *Valloire Solidarité* d'Annick Grange pour le don de lots pour le Loto, à toutes les petites mains qui nous fabriquent de jolis objets et de merveilleuses pâtisseries à vendre !

L'association SLA compte 120 adhérents ; le conseil est constitué de :

Isabelle Savoye / Présidente / 06 33 06 57 15

Marie-Claire Petit / Secrétaire / 06 85 51 45 65

Odile Feutrier / Trésorière / 06 37 57 33 27

Philippe Mouret

Isabelle Gorin

Georges Giraud

Jean Louis Martin

N'hésitez pas à nous rejoindre vous qui lisez cet article !

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »

— VALLOIRE SOLIDARITÉ PARTAGE —

TÉMOIGNAGE : LE PROJET D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AU « MAROC » 3 ANS APRÈS L'INAUGURATION.

Le président d'Hydraulique Sans Frontières est allé à l'automne 2017 sur place, à Ikhf Nighir (Haut Atlas marocain) se rendre compte du fonctionnement du système d'adduction d'eau installé en partenariat avec notre association : les conclusions sont plus que positives.

Cette mission a mis en lumière le bon fonctionnement du réseau et la bonne gestion de l'association locale qui en a la responsabilité. Des améliorations ont déjà été apportées (installation de panneaux solaires pour l'alimentation électrique du pompage, entraînant une baisse du prix de l'eau).

Cette mission a également montré que la consommation d'eau est supérieure aux estimations du fait des branchements privés qui évitent le transport de l'eau et de l'utilisation de plus en plus de lave-linges. Les capacités du réservoir, voire du forage, risquent d'atteindre leur limite à moyen terme. Elle met également en avant les risques d'altération de la qualité de l'eau pompée dans l'aquifère de la vallée, en raison des limites de l'assainissement actuel (fosses septiques filtrantes) ainsi que l'utilisation de produits phytosanitaires pour les cultures dans la vallée.

La satisfaction de la population est unanime quant à la qualité et la quantité d'eau distribuée, ainsi que pour la gestion du réseau. Toutes les familles paient l'eau régulièrement. Tout retour en arrière n'est pas envisageable par la population et l'association envisage des évolutions et améliorations de services (gestion des déchets par exemple)

Un bilan plus que satisfaisant pour l'ensemble des acteurs de ce projet.



ACTIONS AU NÉPAL

Après avoir participé à la reconstruction de la salle communale du village de Singla durement touché par le séisme de 2015 (celle-ci a été inaugurée début novembre 2017) notre association se tourne vers le parrainage scolaire de jeunes népalais.

Binita et Rajan, frère et sœur dont nous vous avons parlé dans les n° précédents, viennent de commencer leur 2^{ème} année scolaire en internat à Katmandou.

3 jeunes ados issus du village de Singla vont également profiter de notre aide pour aller poursuivre leurs études dans les villes voisines avec un projet professionnel identifié : il s'agit de 2 jeunes filles et un jeune homme. Le partenariat vient juste de se mettre en place.

PROCHAINS RENDEZ VOUS :

— Témoignage sur notre activité lors de la nuit des étoiles le 26 mai au chalet des éclaireurs.

— Tenue d'un stand avec vente d'artisanat et dégustation de produits népalais et français, lors de la fête du patrimoine le 22 juillet ainsi que lors du trail du Galibier le 19 août.

— En concertation avec Isabelle Savoye (présidente SLA) nous organiserons le loto lors de l'hiver 2019.

Annick Grange



VALLOIRE BAROQUE 2018

CLAUDIO MONTEVERDI

Au moment où ces lignes paraîtront, les voix des chanteurs solistes du Festival Valloire baroque se seront tues. Claudio Monteverdi, thème du festival 2018, qui a été le génial éclaireur de la période baroque, a mis les voix au centre de ses compositions.

Le programme de cette 9^e édition l'aura brillamment illustré en rassemblant les interprètes les plus reconnus du grand compositeur.

En premier lieu, le festival a fait la part belle au madrigal, c'est-à-dire, selon Gaël de Kerret, « la musique en langue maternelle (matricale) pour que chacun se reconnaisse dans le texte chanté », avec les voix de Raquel Andueza ou María Cristina Kiehr qui ont proposé des madrigaux amoureux. Les Paladins de Jérôme Correas ont, pour leur part, exploré le champ des chansons populaires, celles qu'on chantait dans les tavernes ou sur les places, avec des duos de ténors aux dissonances étranges pour exprimer la dérision.

On n'oubliera pas que Monteverdi est aussi le précurseur de l'opéra dont il posa les bases, mettant en scène une histoire... morale ou pas. Leonardo García Alarcón et La Cappella Mediterranea avec six solistes de haut vol, ont incarné les personnages mythiques des célèbres opéras que sont « L'Orfeo », « Le couronnement de Poppée » ou « Le Retour d'Ulysse » dans leur programme « Les sept péchés capitaux ».

Alors qu'il était Maître de Chapelle à Saint Marc à Venise, Monteverdi fut également, citant Gaël de Kerret, « l'inventeur d'une musique sacrée brillante et contrastée comme les sentiments humains ». Le festival 2018 a très largement représenté ce répertoire avec les concerts de La Fenice de Jean Tubéry et de l'ensemble Solistes XXI dirigé par Christophe Grappon.

Évènement remarquable à nos yeux, les Solistes XXI ont donné le « Nouveau Magnificat », en création mondiale, dans l'église de Valloire en l'honneur de laquelle l'œuvre a été composée. Il s'agit d'une commande du festival au compositeur Jean-Paul Holstein dont je reprends les termes : « Cette création obéit ainsi à une double démarche : d'une part, s'inspirer du « Magnificat à 6 Voix » de Monteverdi en lui empruntant des éléments musicaux reconnaissables mais habillés de sonorités nouvelles, d'autre part, faire la démonstration que l'expression de la transcendance

spirituelle est à la source de l'émotion musicale. L'œuvre sera donnée après celle de Monteverdi pour que les parentés et les dissemblances apparaissent de manière particulièrement frappante. » Il y a fort à parier que notre initiative est vraiment unique de la part d'un jeune festival démontrant avec force qu'un territoire comme le nôtre peut contribuer à la création culturelle.

Une autre singularité a marqué ce 9^e festival ! Pour le libre-cours de la Promenade musicale du mardi 31 juillet, ça n'est pas un musicologue que nous avons reçu, mais le Père Bernard Klasen, Professeur à l'Institut Catholique de Paris. Bernard Klasen est expert en architecture sacrée et son propos intitulé « Architecture baroque, le ciel s'ouvre ! » aura éclairé plus d'un sur la signification de cette foisonnante architecture... une plongée dans l'esprit du baroque dans le contexte de Valloire où, ça saute aux yeux, musique et architecture résonnent avec force !

Dans un autre registre, je voudrais partager avec vous notre vision pour le festival.

Il doit être un « passeur » de culture musicale, culture qui s'incarne dans le plaisir de l'écoute et culture qui fait naître apaisement et sagesse. Il y a là une sorte de mission qui est la raison d'être du festival et qui motive ses organisateurs !

Dans l'environnement qui est le nôtre, le festival doit aussi être un contributeur économique pour le territoire et un vecteur de son rayonnement. Comment concevoir un tel projet si ce n'est dans la durée ? La pérennité, rêve de bien des entreprises, ne s'obtiendra que si notre organisation s'étoffe pour qu'elle ne repose pas uniquement sur une équipe bénévole, pourtant très enthousiaste et dévouée, mais sur un « attelage » bénévoles-professionnels. Construire cette organisation est devenu une véritable obsession, avec la préoccupation de ses aspects financiers... Un vaste sujet pour lequel toutes les idées seront bienvenues !

Je vous invite à visiter le site bilingue du festival www.festivalvalloire-baroque.com et à le faire connaître autour de vous pour rendre le Festival Valloire baroque toujours plus populaire.

Dominique Longchamp



L'association Route 902 organise cette année la dixième édition du *Pic Sonne*. Depuis 2009, le Pic Sonne c'est :

- 60 groupes et artistes français et internationaux sur une grande scène ;
- près de 100 groupes se produisant dans les bars et les restaurants de la station ;
- 12 000 festivaliers.

Une bonne couverture médiatique, aussi bien dans la presse et les médias régionaux (*Le Dauphiné libéré*, *La Maurienne*, *Montagne FM*, *France Bleu Pays de Savoie*...), que spécialisés (*Guitare Magazine*...).

L'édition 2018 de ce festival de montagne se déroulera du 5 au 11 août, avec une programmation toujours plus riche et attractive.

Du 5 au 10 août, profitez des concerts dans les bars et les restaurants ! Sachez que le choix des artistes, leur rémunération et l'organisation de ces concerts sont à la charge des commerçants qui ont souhaité participer à l'événement.

5 août, 18 h : Hôtel l'Aiguille Noire

6 août, 18 h : Auberge D+

7 août, 18 h : Brasserie le K

7 août 22 h : Bar le Centre

8 août, 18 h : Restaurant Au Resto

8 août, 22 h : Le Bar à Zing

9 août, 18 h : Restaurant La Maison d'Angeline

9 août, 22 h : Bar le Mastr'Rock

10 août, 18 h : Bar le Mountain Café

10 août, 22 h : Bowling le Mafayo

Le samedi 11 août

Une soirée de quatre concerts sur une grande scène au pied de la télécabine de la Brive. Une programmation rock blues avec des artistes de renommée nationale et internationale.

19 h : Glurps

C'est un groupe de musique pour enfants, mais pas que !!! Quatre gentils déjantés qui portent un regard tendre et décalé sur notre belle planète.

20 h 30 : Laura Cox Band

Depuis ses débuts sur YouTube en 2008, Laura Cox s'est imposée comme l'une des grandes figures féminines de la guitare sur Internet. En accord avec son temps, elle a su, parmi les premières, manier les outils 2.0 et plus particulièrement YouTube.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- plus de 39 millions de vues et 160 000 abonnés sur YouTube ;
- plus de 130 000 « Like » sur sa page Facebook créée en 2013.

22 h : Little Bob Blues Bastards

Little Bob est un des pionniers du rock français ; avec sa voix qui hurle aux étoiles, il chante le rock et le blues qui nous soulèvent la peau et tourmentent nos sens. Cela fait un moment qu'il est sur le créneau, jouant dans les endroits les plus retirés en France et partout en Europe ; surtout en Grande-Bretagne (plus de 300 concerts).

23 h 30 : Ladies Ballbreaker

Mieux qu'un tribute : le show AC/DC 100 % féminin ! Avec déjà plus de 150 concerts depuis 2015, dont deux au Hellfest Festival, et deux tournées allemandes, elles ont partagé l'affiche avec Johnny Clegg, Mika, Mass Hysteria, Hyphen Hyphen, Le Bal des Enragés, Deborah Bonham, etc.

Tous les concerts sont gratuits et ouverts à tous.

PS : l'association Route 902 est toujours à la recherche de bénévoles.
Contact : Azize 06 61 89 35 09.

JUDO CLUB

Pour cette cinquantième année du judo club Valloire, celui-ci a atteint un nombre record de licenciés : 67 !!! 61 enfants scolarisés à l'école de Valloire, 2 jeunes scolarisés au collège de Modane et 4 adultes ceintures noires ! Nous ne pouvons qu'encourager un tel dynamisme.

Tous ces petits judokas se retrouvent sur les tatamis tous les jeudis de l'année scolaire afin de parfaire leur technique. Cette année encore, il y a eu une très bonne participation des jeunes aux différentes compétitions et animations, au niveau local, départemental et même régional. À noter qu'Amélie Giraud est une fois de plus sélectionnée au niveau national. Elle participera en octobre au championnat de France espoirs.

RÉSULTATS SAISON 2017/2018

Coupe Départementale Poussins La Motte-Servolex - 18/11/2017

2^e division

1^{ers} : MORET Lorine - GIRAUD Thibault

2^e : FERRI Ike - JOFFRE Nathan

Tournoi de Tarentaise

Aime - 02/12/2017

Mini-Poussins

1^{er} : MORET Maëva - MAURICE Gabin

MIKSA Maxan

Poussins:

1^{er} : MORET Lorine - FERRI Ike

2^e : DUCLOUX Jade - POUSSIN-VAST Gabrielle

3^e : BOUVARD Camille - PHILIPPON-DAUDEL Jordane

Benjamins :

1^{er} : NORAZ Thibault

Master Départemental Benjamins

Chambéry - 17/12/2017

1^{er} : RIBES Oriane -29 KG

5^e : NORAZ Thibault -38 KG

7^e : GIRAUD Alice -40 KG

9^e : SCHAPPLER Anna -32 KG

Kagami Biraki

Albertville - 20/01/2018

Coupe départementale des ceintures noires masculines toutes catégories

1^{er} : MIKSA Edmond

Championnat de Savoie Séniors

1^{er} Division à La Motte-Servolex 27/01/2018

1er et Champion de Savoie : MIKSA Edmond -81 KG

Master Départemental Benjamins

Saint-Michel-de-Maurienne - 04/02/2018

2^e : RIBES Oriane -32 KG

3^e : SCHAPPLER Anna -32 KG

5^e : NORAZ Thibault -38 KG

9^e : BERRIEAU Louka -34 KG

Coupe Départementale Poussins

Chambéry - 04/03/2018

1^{er} Division

4^e : DUCLOUX Jade - FERRI Ike

2^e Division

1^{ère} : MORET Lorine

3^e : PHILIPPON DAUDEL Jordane

Coupe Départementale Mini-Poussins

Chambéry - 04/03/2018

1^{ère} Division:

1^{er} : MIKSA Maxan

3^e : MORET Maëva - GALY Romain

MAURICE Gabin

4^e : GIRARD Margot - ANSELMET Alban

GILBERT Bastien

2^e Division:

2^e : SCHAPPLER Nolan

3^e : COUSIN Adèle

4^e : BERRIEAU Maëlo

Championnat de Savoie par équipes

Poussins - Grésy-sur-Aix - 25/03/2018

9^e : équipe mixte -27 KG

DUCLOUX Jade

Championnat de Savoie par équipes

Benjamins - Grésy-sur-Aix - 25/03/2018

3^e, équipe féminine :

-32 KG: RIBES Oriane

-40 KG: GIRAUD Alice

5^e, équipe masculine 2 :

-42 KG: NORAZ Thibault

Tournoi international de Savoie "Label A"

Vétérans

Saint-Pierre-d'Albigny - 01/04/2018

1^{er} : MIKSA Edmond -81 KG M2

Championnat Auvergne-Rhône-Alpes Espoirs -

Grenoble - 21/04/2018

3^e : GIRAUD Amélie -48 KG

Coupe Départementale Poussins

Grésy-sur-Aix - 05/05/2018

1^{ère} Division :

4^e : BOUVARD Camille, DUCLOUX Jade,

GILBERT Mattéo

2^e Division

2^e : FERRI Ike

Championnat de Savoie Benjamins

Grésy-sur-Aix - 06/05/2018

3^e : RIBES Oriane -32 KG

NORAZ Thibault -42 KG

9^e : BERRIEAU Louka -34 KG

Coupe de Maurienne

Saint-Michel-de-Maurienne - 26/05/2018

Microbes:

1^{ers} : GILBERT Julia, PORTIGLIATTI Elea,

RAPIN Edene, DURAND Louis,

LE GUENNEC KEBE Kimany, MARTIN Nils,

MICHELLAND Baptiste, MIKSA Vadim,

NORAZ Rémi, RETORNAZ Arthur

2^e : JOFFRE Emma, MARTIN BOROWIEC Pia,

MARTIN BOROWIEC Sao, FREUND Robin

HAFAOUI Hugo, LAURENT Jules

3^e : DUCLOUX Lola, DERBEY Noé

POUSSIN VAST Axel, POUSSIN VAST Raphaël

Mini-poussins:

1ers : DERBEY Louane, GIRARD Margot,

MORET Maeva, FEUTRIER Nathan,

GALY Romain, MIKSA Maxan

2^e : LE GUENNEC KEBE Maya,

BERRIEAU Maëlo, SCHAPPLER Nolan

3^e : HAFSAOUI Tessa, ANSELMET Alban,

GILBERT Bastien, MAURICE Gabin,

RETORNAZ Adrien

Poussins :

1^{er} : BOUVARD Camille, GILBERT Matteo

2^e : DUCLOUX Jade, POUSSIN VAST Gabrielle, FERRI

Ike, JOFFRE Nathan

3^e : MORET Lorine, ANSELMET Paul

DURAND Ambroise, GIRAUD Thibault

Benjamins:

1^{er} : RIBES Oriane, BERRIEAU Louka

2^e : GIRAUD Alice

3^e : NORAZ Thibault

Le Judo-Club de Valloire a fêté le 14 octobre 2017

ses 50 ans : de belles démonstrations de Judo avec des invités renommés tel que Sir David Starbrook et de nombreux maîtres du Judo, suivi d'un repas dansant très sympathique.

Grâce aux bénéfices récoltés lors de cette belle soirée, le club a pu offrir aux enfants en guise de cadeau de fin d'année une sortie au parc Walibi.

Une merveilleuse journée, qui nous pensons va rester graver dans leurs mémoires pour longtemps et ainsi maintenir la pérennité du club.

Nous profitons de cette occasion pour renouveler nos remerciements auprès de tous ceux qui ont soutenus notre démarche pour lancer la célébration des 50 ans : la commune de Valloire, l'Office de Tourisme, L'AEP, nos bénévoles et organisateurs, nos sponsors et partenaires, les judokas qui ont répondu présents à l'invitation et tous ceux qui ont fait de cet évènement une réussite ! Merci. *Éric Giraud*





— SKI CLUB —

Des résultats encourageants pour une saison plus qu'enneigée. Nous n'avons pas manqué de matière première cet hiver sur notre cirque d'entraînement, et cela a permis à bon nombre de compétiteurs du ski-club de pouvoir s'exprimer, et aussi à la structure de pouvoir organiser des événements dans de bonnes conditions.

Le ski-club compte aujourd'hui 68 licenciés répartis en 7 groupes. :

- Groupe Pré-club U8 : 15 enfants (5 filles, 10 garçons) ;
- Groupe U10 : 10 enfants (4 filles, 6 garçons) ;
- Groupe U12 : 5 enfants (1 fille, 4 garçons) ;
- Groupe U14 : 11 enfants (7 filles, 4 garçons) ;
- Groupe U16 : 10 enfants (4 filles, 6 garçons) ;
- Groupe U18 : 11 membres (4 filles, 7 garçons) ;
- Groupe U21 : 5 membres (2 filles, 3 garçons) ;
- JB complète le chiffre car il est licencié au Club.



L'engouement des « petits » pour le ski est très important, car le pré-club constitue le plus important groupe de la structure. Nous comptons donc 27 filles et 41 garçons.

Pour encadrer tous ces groupes, il y a 5 entraîneurs ; Grange François-Cyrille et Guillaume Rudloff qui s'occupent des groupes de U14 à U18, Noraz Benoît, Brunier Hugo et René Seyve quant à eux s'occupent du groupe Grand-Prix (monitorat) et des groupes de U8 à U12.

Cette année, les U12 ont tous passé les tests d'entrée pour la section ski-études de Modane, 3 d'entre eux rentreront dans la structure à la rentrée prochaine : Bouvard Léanie, Galy Alexandre et Noraz Thibault.

DE BONS RÉSULTATS

Théo Lopez

Il a participé à sa première Coupe d'Europe en slalom à Chamonix en Janvier. Il occupe la dixième place mondiale de son année en Slalom et la 6^{ème} en combiné. Il s'est classé 2^e au classement général du ski national tour 2018.

Guillaume Jullien

Première année FIS correcte dans les disciplines techniques, malgré une blessure en début de saison.

Baptiste Sylvestre

Un peu dans le dur cette saison, il continue dans le groupe du comité de Savoie la saison prochaine.

Paul Silvestre

Il est premier de son année d'âge au classement général des Écureuils d'Or de cette saison et termine sa saison sur des chapeaux de roue en se classant 3^e du slalom de la « Scara ».

Amélie Giraud

Malgré un début de saison un peu difficile lors des premières grosses échéances françaises, elle termine 5^e de son année d'âge du classement général des Écureuils d'Or 2018.

LA JB CUP

C'est à présent une compétition qui est bien ancrée dans le calendrier national, et qui a un franc succès.

Il y avait plus de 600 enfants au départ cette année, et avec l'aide de l'ESF et des bénévoles, tout s'est parfaitement déroulé. MERCI !

EN BREF

Même si un groupe « élite » se forme plus ou moins au sein du club, il est très difficile de garder les effectifs longtemps, car le ski de haut niveau demande de gros sacrifices, et aussi beaucoup de moyens financiers. Ces derniers restent le « nerf de la guerre ».

Nous tenons ainsi à remercier tous nos sponsors et « partenaires financiers » sans qui rien ne serait possible, la Commune de Valloire, pour son soutien, la SEM de Valloire pour nous « livrer » des pistes dans de bonnes conditions. .

Une mention spéciale aussi aux bénévoles lors de l'organisation de nos événements, qui sont bien souvent trop peu nombreux, mais sans qui rien ne serait possible.

Maud Gobert



— SNOW CLUB —

Une saison enneigée, un effectif record, une représentation sportive historique, la relève qui pousse, tous les voyants sont au vert pour notre club...

...même victime de ses succès. Un budget limité nous empêche cependant d'aider au mieux nos leaders, de les accompagner dans leurs parcours sportifs, et de leur offrir des créneaux d'entraînement suffisants, c'est vraiment dommageable...

Notre athlète handisport, **Sylvain Bréchet**, a brillamment porté les couleurs du club en conservant son titre de Champion de France de Snowboard-Cross (5^e titre consécutif), et en participant brillamment au Circuit International Para-Snowboard IPC. Il a également parfaitement tenu son rôle sur le circuit du Savoie Snowboard Tour en réalisant de très belles performances au milieu des coureurs valides, et en terminant 1^{er} du circuit dans la catégorie Vétérans. Bravo à Toi Sylvain, tu es un exemple pour nos jeunes !!!

Lucie Silvestre a connu une première partie de saison compliquée à cause d'une blessure au bras. Sa reprise, courant Février, a été brillante puisqu'elle signe un podium sur l'étape italienne du World Rookie Tour. Elle enchaîne sur le circuit international, en se comportant fort bien sur les 4 Coupes d'Europe qu'elle a pu disputer (2 TOP 7 en Big Air), et surtout en devenant Vice-Championne de France de Big Air, et en terminant sur le podium du Combiné. Ces derniers résultats sont très encourageants et pleins de promesses pour la saison prochaine, que l'on espère enfin pleine et sans blessure.

Noé Petit continue son apprentissage du haut niveau en participant à sa 1^{ère} Coupe d'Europe en Slope Style et Big Air. Pas du tout impressionné par la taille des modules et par l'évènement, il a montré de forts belles choses et confirmé tout son potentiel. Il a signé de très beaux résultats au niveau régional et national avec des victoires et des podiums, une 3^e place au Classement Général Minimes du Savoie Snowboard Tour et une 3^e place Minimes au Championnat de France en Big Air.

Hugo Vuillermet réalise une saison pleine et complète. Il signe des victoires dans les 3 disciplines et confirme sa très belle polyvalence. Il finit Vice-Champion de Savoie, il remporte le titre de Champion de France Benjamins en Géant Parallèle, et termine 3^e du Combiné des Championnats de France. Ces belles performances devraient lui permettre d'être sélectionné pour participer au Plan National Jeunes et rejoindre ainsi Noé dans ce Groupe National. Ils font également partie du Groupe Élite du Comité de Savoie.

Ces 4 coureurs constituent une vraie valeur ajoutée pour le Club, et leur réussite sportive légitime le travail des coachs sur le terrain. D'ailleurs la relève ne se fait pas attendre, et elle s'inspire de ces leaders pour pointer le bout de son nez sur les compétitions régionales et nationales.

Anaïs Joffroy termine Championne de Savoie pour la 2^e année de suite, avec une avance plus que confortable sur sa dauphine. Très régulière au Championnat de France, elle est récompensée par une 3^e place au Combiné.

De nombreux enfants ont fait leurs premiers pas en compétition, avec beaucoup de réussite puisque 3 de nos coureuses trustent le podium Microbes du Savoie Snowboard Tour : **Camille Savoye** termine 1^{ère}, devant **Jordane Philippon Daudel** et **Maya Leguennec**.

Le club a été très bien représenté dans les petites catégories et c'est un signe fort qui démontre que la relève est impliquée, et que le club a de belles heures devant lui.

Le club poursuit parallèlement son rôle formateur puisque de nombreux mini-riders ont intégré les différents groupes, et d'autres continuent leur apprentissage de la discipline, encadrés par nos 2 coachs de choc Cyrille Perret et Arnaud Masclet.

Pour la prochaine saison, c'est déjà demain, nous sommes toujours sollicités par le Comité de Savoie pour assurer l'organisation d'une manche du Savoie Snowboard Tour 2019, et nous projetons également être partenaire d'un évènement destiné aux plus petits pour promouvoir la pratique du snowboard sur le territoire mauriennais et savoyard.

Un grand merci à tous nos partenaires : la Commune de Valloire, la SEM Valloire, la Semval, l'Office du Tourisme, l'ESF, l'ESI... sans qui rien ne serait possible ; et à tous les membres du club, enfants, parents, entraîneurs, pour leur précieuse collaboration.

MERCI à toutes et à tous pour cette belle saison.

Jérôme Vuillermet

— FOOT VALLOIRE —

En cette rentrée 2017-2018, la reprise de l'activité foot s'est déroulée en présence d'enfants, aussi bien filles que garçons, motivés, enthousiastes et assidus.



Côté effectif, il est à noter une diminution du groupe des grands : les CM2 de l'année dernière étant plus nombreux que ceux de cette année. Par conséquent, les CE1-CE2-CM1-CM2 ont donc été regroupés en une session commune d'entraînement le mardi soir. Néanmoins, les PS sont arrivés nombreux cette année. On a désormais deux groupes conséquents : PS/MS et GS/CP.

Le dernier entraînement des PS-MS s'est soldé par un goûter et du jeu avec les parents. Une très bonne ambiance.

Plusieurs faits marquants cette année sont à noter : le terrain va être amélioré par les services de la mairie : bouchage de trous, replantation de gazon, nouveaux équipements.... De plus, l'association débute des échanges avec le club de Saint-Michel-de-Maurienne (tournois, entraînements, match...). L'intérêt est de permettre aux enfants d'utiliser ce que nous leur enseignons lors de match sur des tournois ; mais également de pouvoir rencontrer le club de St Michel, qui peut par la suite devenir leur club, si les enfants continuent le foot au collège.

Ceux-ci ont déjà commencé par une invitation à un tournoi au mois d'octobre. Nous profitons d'ailleurs de cet article pour remercier les organisateurs de Saint-Michel : leur accueil a été très apprécié des parents-accompagnateurs - venus nombreux - et le goûter à l'issue du tournoi a été une belle récompense pour les enfants.

Enfin, un don a été fait par Mme et Mr Bolot pour la section football. Celui-ci nous a permis d'acheter un jeu de maillots et shorts qui sera utilisé par les enfants lors d'événements spéciaux : match contre les parents, rencontre à Saint-Michel, etc. Là encore, au nom des enfants, nous tenons à les remercier pour ce geste.

Les entraînements pour cet automne sont désormais terminés, ils reprendront à l'intersaison de printemps avec les mêmes créneaux horaires.

Maud GIRAUD (entraîneur, formée CFF1) et Julien HAFSAOUI (entraîneur).

— VALLOIRE TENNIS —

Valloire Tennis, votre nouvelle association qui s'occupe de l'école de tennis de Mai à Octobre.



Des animations, stages, mini-tournois sont proposés pendant la saison estivale. Un tournoi homologué (jeunes et adultes) est organisé du 20 juillet au 5 août (tournoi limité à 0), l'inscription est à 14 €.

Valloire Tennis gère également de mi-juin à mi-septembre le golf et le tir à l'arc.

L'école de tennis a repris le 02 mai dernier

Des places sont encore disponibles, il est encore temps de s'inscrire. (2.5 €/cours)

Le cours d'essai est gratuit. Si toutefois des raquettes encombrant votre garage ou grenier, nous sommes preneurs.

Les terrains sont accessibles à tous les adhérents (90 € licence incluse) selon évidemment les disponibilités au moment souhaité.

Le club peut vous prêter du matériel (raquettes, balles) sur demande.

Valloire Tennis propose à ses adhérents l'accès pour 1 € symbolique au golf et au tir à l'arc.

Nous recherchons des partenaires, ou donateurs pour asseoir et pérenniser le club. Nous tenons à disposition le dossier de sponsoring pour toute structure intéressée.

Vous pouvez nous contacter via notre mail : valloire.tennis@gmail.com
notre page facebook : Tennis Club Valloire
ou Cédric, votre coach au 06.63.73.05.41

Au plaisir de vous croiser sur les courts.

Gwenaëlle Leguen

— FREESTYLE GALIBIER THABOR —

Notre club propose la découverte de l'activité via un groupe espoir et la compétition via le groupe équipe.



Notre coach, Rémy Carrère, propose des entraînements les week-end et les vacances scolaires en partenariat avec la section Freestyle du TCAM de Chambéry et Pierre Guyot son entraîneur.

EN 2018 LE CLUB C'EST :

- 22 jeunes issus de Valmeinier, Valloire, La Norma, Aussois et de la vallée.
- 3 jeunes dans l'équipe du comité de Savoie
- 1 jeune en équipe de France et parrain du club
- 2 jeunes en haut niveau

- des entraînements l'hiver et des stages hors saison

- un budget de 45 000 € obtenu principalement par des partenaires privés, nos animations et des subventions des communes de Valmeinier, Valloire, Aussois et de la région.

Les objectifs du club sont de faire découvrir le ski Freestyle au plus grand nombre, de permettre l'accès à la compétition aux jeunes qui le désirent et d'accueillir des compétitions sur le domaine Galibier/Thabor, sans oublier la sensibilisation des jeunes aux dangers de l'activité et les risques du ski hors-piste.

COMMENT S'INSCRIRE AU CLUB

Il faut avoir au minimum 9 ans, un bon niveau de ski alpin et participer à une de nos deux séances découvertes organisées durant les vacances de Noël. Il est également possible de découvrir le club dès l'automne en participant à nos séances d'entraînements physiques et trampoline.

PLUS D'INFOS

www.freestylegt.com

Laurent Carrère

contact@freestylegt.com - 06 62 79 28 28

— TRAIL DU GALIBIER : 10 ANS ! —



2009 / 2018. Au cours de ces 10 années l'association «Trail du Galibier» a permis à environ 4000 coureurs de découvrir les magnifiques parcours des différentes courses : Trail du Galibier, Trail des Aiguilles, POM-POM. 4000 coureurs, leurs accompagnateurs et familles, soit 6000 à 7000 personnes accueillies.

Parmi les participants des grands noms du Trail : Isabelle Jaussaud, Emilie Lecomte, Maud Gobert, Ludovic Pommeret, Michel Lanne, Fabien Antolinos, Lionel Bonnel...

10 ans de passion partagée, avec les bénévoles de l'association, avec les partenaires, les coureurs et leurs accompagnants.

Pour récompense, les soutiens, les commentaires encourageants, les retours positifs et ces participants qui reviennent chaque année et deviennent des habitués, des copains.

Le Trail du Galibier, s'il n'a pas la renommée (ni les moyens financiers) des grands Trails (UTMB, 6000D, etc...) a acquis ses lettres de noblesse, il fait référence.

10 ans, de belles pages écrites et d'autres à inventer.

Quelques changements au seuil d'une nouvelle décennie :

Un nouveau président pour l'association : Johan Ducloux.

Une nouvelle chargée de liaison avec les bénévoles : Anne Gaëlle Ducloux.

Une entrée au bureau : Cédric Fogarolo.

La vice-présidente et le président sortant restent membres du bureau, de même que la secrétaire et le trésorier qui gardent leurs fonctions.

D'autres changements interviendront par la suite ceci afin de donner du dynamisme aux épreuves, nouveaux parcours, nouvelle distance...

L'épreuve est un vrai moment de convivialité pour tous, la plupart des bénévoles nous font le plaisir de nous accorder leur confiance et reviennent apporter leur dynamisme chaque année. Ceci étant, il est toujours possible de rejoindre l'équipe d'organisation, pour une journée (celle des épreuves, le 19 août cette année) ou plus (préparation des chemins, tracage, accueil, dé-balisage...).

Longue vie au Trail du Galibier.

Jean-louis Martin

— VAL PATIN —



Malgré une saison bien enneigée sur la patinoire de Valloire et des contraintes d'entraînements en séances publiques, les patineurs ont su s'adapter et ont continué leurs progrès en performant leur technique et leur grâce sur glace.

Deux galas ont pu être présentés au public valloirain ainsi qu'aux vacanciers cette saison d'hiver.

Un premier spectacle de Noël puis un spectacle d'hiver sur le thème des musiques de film en février.

Les patineurs les plus confirmés se sont présentés à trois compétitions régionales : Chamonix, Annecy ainsi que Pralognan La Vanoise.

Grâce à leurs efforts lors des entraînements, les patineurs ont été récompensés en obtenant de bons résultats.

RÉSULTATS PRALOGNAN LA VANOISE

Othilie Montmain termine 1^{ère} et conserve son titre de championne de Savoie acquis l'an passé.

Manon Albrieux Grange, championne de Savoie en catégorie 2 Loisirs.

Solenn Nouailletas, vice championne de Savoie en catégorie 1.

Mélissa Le Bigot, vice championne de Savoie en catégorie 5A.

Marion Raina, 3^e en catégorie 5B

Clothilde Le Bigot 4^e en catégorie 5B

RÉSULTATS ANNECY

Maëlys Albrieux Grange termine 3^e en catégorie 3

Noémie Bolliet 5^e en catégorie 2

Pour clôturer la saison, 15 patineuses de Valloire de 6 à 14 ans ont présenté leur programme de compétition face au jury de l'Alpe d'Huez, pour le plaisir des yeux

RÉSULTATS DE LA COMPÉTITION

Catégorie Grande Marmotte

2^e Solenn Nouailletas

3^e Manon Olive

4^e Jenny Giraud

6^e Rosset Lucine

Catégorie Marmotte moins de 8 ans

5^e Julia Cendrowski

8^e Maéva Moret

Catégorie Marmotte moins de 11 ans

3^e Lorine Moret

9^e Alice Giraud

13^e Louna Granjon-Bernabé

Catégorie Marmotte moins de 15 ans

1^{ère} Océane Giraud

2^e Erine Lovato

3^e Stessy Reydet

7^e Charlotte Dacko

Catégorie petite marmotte

3^e Luce Tissot

10^e Angela Tissot

Bravo à tous les patineurs du club.

Renseignements et inscriptions :

Amandine Joffroy - 07 60 75 91 03

— VALLOIRE *Autrefois* —

Ces photos ont été prises en 1943, à Pâques. Merci à Pierre Lutrín pour le partage.



Suivez l'actualité de Valloire en temps réel avec l'application Illiwap

Événements, réunions, fête de village, incident, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc...

1



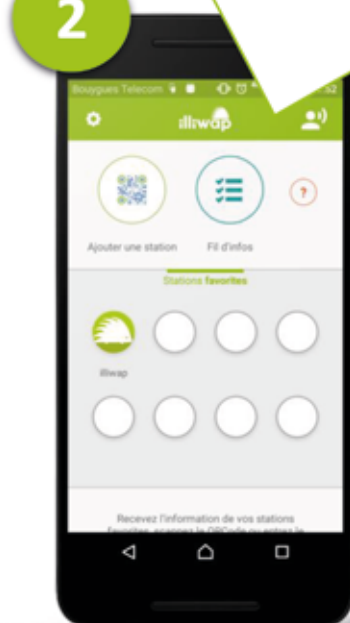
Téléchargez l'application illiwap sur l'Apple Store (Iphone) ou sur le Google Play (Android)

3



Recevez en direct les infos de Valloire

2



Scannez le Qr Code de la commune ou entrez manuellement le code @valloire dans l'application



Illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement